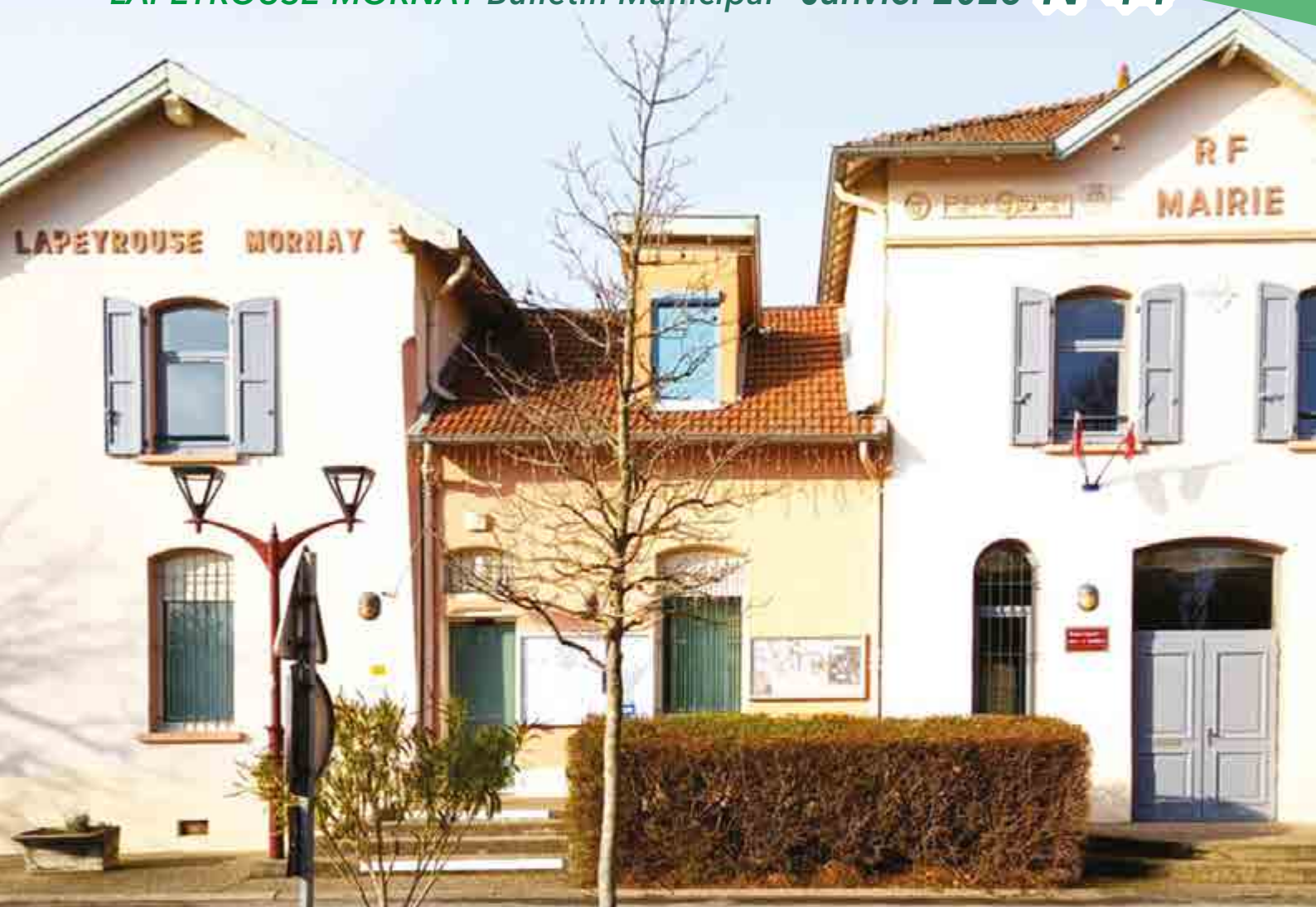


# Le Lien Lapeyrouisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal - Janvier 2026 N°44



# 2026

L'équipe municipale  
vous souhaite  
une bonne année !



# Le mot du maire

## Sommaire

Le mot du maire - page 2

Projets et réalisations  
pages 3 à 7

Budget  
pages 8 et 9

Vie communale  
pages 10 à 29

Etat civil - page 28

Porte de DrômArdèche  
pages 20 à 22

Vie associative  
pages 30 à 39

Calendrier des événements  
pages 18 et 19

Mémo utile - page 40



Le secrétariat de la Mairie est ouvert  
au public :

|          | MATIN        | APRES-MIDI    |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi    | Fermé        | 13H30 à 16H30 |
| Mardi    | 8h30 à 11h30 | Fermé         |
| Mercredi | Fermé        | Fermé         |
| Jeudi    | 8h30 à 11h30 | Fermé         |
| Vendredi | 8h30 à 11h30 | 13H30 à 16h30 |

## MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

accueil@mairie-lapeyrousemornay.fr

www.mairie-lapeyrousemornay.fr



Directeur de la Publication  
Nicole Durand

Rédaction et Photos  
Mairie et Associations  
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression  
Atelier Image 26210 Epinouze

## Edito

Au moment où nous mettons sous presse une nouvelle édition de notre bulletin municipal, nous prêtons une oreille attentive aux chaînes d'informations qui diffusent un spectacle consternant de nos assemblées parlementaires.

Quel budget pour la France ? Quelles conséquences pour nos communes, nos collectivités mais surtout pour nos concitoyens. L'an dernier, nous nous inquiétions, déjà, à la même époque de la non-adoption du projet de loi de finances pour 2025.

En cette fin 2025, l'échec d'achever l'examen du budget avant le 31 décembre a conduit les parlementaires à se résoudre à adopter une nouvelle loi spéciale. L'objectif étant d'assurer provisoirement la continuité de l'état et maintenir une certaine stabilité en attendant la reprise des débats sur le projet de finances pour 2026. Cette loi spéciale permettra de faire la transition en 2025 et 2026 en empêchant une paralysie budgétaire pour notre pays. Cette mesure permettra au gouvernement de percevoir les ressources et impôts existants, de reconduire les prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales ainsi qu'à l'Etat d'emprunter jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de finances pour 2026.

Face à ces crises institutionnelles, économiques et budgétaires, les communes sont là et résistent face aux situations inédites qui s'enchaînent. A notre échelle nous continuons de rendre des budgets à l'équilibre, de porter des services de proximité et de garder nos repères. Nous continuons d'avancer avec des travaux et des projets que nous tentons de faire aboutir, avec des moyens de plus en plus contraints et sans perspective financière, mais qu'ils nous appartiennent de mener à bien, malgré tout.

Avec l'ensemble des agents municipaux techniques, administratifs, péri-scolaires nous œuvrons dans l'intérêt collectif et pour la vie de notre village.

La vie de notre village c'est d'abord nos nombreuses associations qui tout au long de l'année nous permettent de nous retrouver lors de leurs rendez vous divers et variés : sportifs, culturels ou gourmands, au fil des saisons. Merci à tous les bénévoles qui s'investissent afin d'animer notre commune.

Le mois de janvier sera l'occasion de prolonger ces temps de rassemblement, à commencer par la traditionnelle cérémonie des vœux.

À l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même, tenons à vous adresser nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux : que 2026 vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels comme collectifs. Très belle et heureuse année 2026 à toutes et à tous !

Nicole DURAND  
Maire de Lapeyrouse-Mornay

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE



## MAIRIE

Les agents techniques ont profité de la période hivernale 2024/2025 pour effectuer la peinture des volets du bâtiment de la mairie mais également du bâtiment associatif. La couleur grise, plus tendance, a remplacé le vert des années 90.

## EGLISE

Suite à l'épisode tempétueux du samedi 21 juin, l'Entreprise « Les Charpentiers de Sonnay » est intervenue pour remplacer et remettre en place les tuiles sur le toit de l'édifice.

## SALLE DES ASSOCIATIONS

La toiture de ce bâtiment avait subi elle aussi des dégradations côté ouest (comme l'Eglise). La même entreprise est intervenue pour la remise en place des tuiles et le repositionnement des chenaux.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Le devis pour le remplacement du parc d'éclairage public a été validé. Ce nouveau matériel plus performant permettra de réduire l'intensité de 20 % la nuit tout en conservant un minimum d'éclairage. Les travaux ont débuté en mars et se sont achevés en avril. Les modifications de programmation d'éclairage sont désormais pilotées depuis le secrétariat de Mairie. A la demande du Syndicat de copropriétaires du Lotissement des Myrtilles et après vérification de la faisabilité, deux candélabres ont été déposés car mal positionnés, ils n'étaient d'aucune utilité.

Des subventions ont été sollicitées et obtenues auprès du Département et de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche.

En complément, deux candélabres endommagés de la place en bordure de la RD 121 ont été remplacés et repositionnés (dont un, dernièrement, suite à un accident de la circulation).

## CIMETIERE : MISE A JOUR

Un travail est actuellement en cours pour mise à jour des données du cimetière. Des panneaux ont été placés sur certaines concessions, invitant les propriétaires ou les membres de leur famille à se rapprocher du secrétariat de Mairie. Pour certaines, il s'agit de concessions laissées à l'abandon et donc d'en constater l'état afin de pouvoir engager une procédure de reprise. Pour d'autres il s'agit seulement d'une mise à jour de données (actes de propriété...).

## DESHERBAGE- RAPPEL

Les agents techniques entretiennent et désherbent les allées et espaces publics du cimetière sans produit phytosanitaire mais n'interviennent pas sur les concessions privées. Comme prévu dans le règlement du Cimetière de la Commune, les terrains concédés doivent être tenus en état par le concessionnaire ou ses proches, y compris l'espace entre chaque tombe.

## STADE

Un achat mutualisé concernant le carottage et sablage des stades avait été proposé aux communes par la CCPDA et un marché lancé. Nous avons accepté le devis pour la prestation proposée et cette dernière devait être réalisée en octobre par l'Entreprise Laquet. En raison de la météo le carottage n'a pu se dérouler et, au final, a été remplacé par un décompactage suivi comme prévu par un sablage. Ces deux prestations ont eu lieu en novembre.

Une convention a été signée avec le CSL concernant l'achat d'une nouvelle tondeuse, ce dernier prendra en charge 80 % du montant de l'achat de ce nouveau matériel en deux versements (le dernier intervenant en décembre 2025).



## VOIRIE

### Elagage Ecole et Place

L'intervention pour l'élagage des arbres de la place et de l'école a été effectuée la première quinzaine de février par la Sté DILM. Cette même entreprise est de nouveau intervenue en novembre dernier sur les platanes de l'école.

Des devis avaient été sollicités auprès de plusieurs entreprises concernant le fauchage et l'élagage le long des voies communales. C'est l'Entreprise Fayant qui a été une nouvelle fois retenue pour procéder à ces travaux. Un premier passage a eu lieu début juin et une intervention plus ciblée par rapport à l'ambrosie a été effectuée en septembre.

## RD 519

Suite aux nombreux accidents intervenus sur cet axe, des essais d'adhérence ont été réalisés au premier semestre sur un tronçon compris entre la Route de Brûlefer et Chemin de la Reverote et un grenailage de la chaussée effectué. Ces mêmes essais demandés en direction de Beaurepaire par M<sup>me</sup> le Maire aux services du Département lors d'une rencontre en Mairie au mois de septembre, ont eu lieu début décembre.

## PROGRAMME VOIRIE 2025

Depuis plusieurs années, il avait été envisagé la réfection de l'Impasse du Pirol. Préalablement à ces travaux de voirie, il était prévu le changement de la conduite d'eau potable. Ces travaux portés par le syndicat des Eaux Epinouze/Lapeyrouse avaient fait l'objet de demande de financement auprès de l'agence de l'eau. La subvention ayant tardé à être acceptée les travaux ont dû être différés à plusieurs reprises. Ils ont débuté mi-novembre et ont été complétés par une reprise des branchements des riverains. L'enrobé en place étant de mauvaise qualité, la solution d'un rainurage comme envisagé n'a pu être retenue, et une rencontre sur place a eu lieu en présence de l'entreprise et des membres de la commission communale voirie pour trouver des solutions et finaliser ce dossier.

Concernant la réfection de la voirie Chemin de St Charles nous comptons sur une subvention du Conseil Départemental. En effet, il avait été annoncé en réunion de secteur qu'un gros projet de voirie par mandat pourrait faire l'objet d'un financement de la part de cette entité. Le dossier avait été déposé, des pièces complémentaires demandées et fournies. La date de passage en commission ainsi que les taux de participation avaient été communiqués... mais le projet a été malheureusement retiré de la liste des projets éligibles pour 2025.

## Corvée d'enrobé tiède



Vendredi 16 mai, élus et bénévoles se sont retrouvés en début d'après-midi pour parcourir les chemins communaux afin de combler les nids-de-poule. Ils se sont répartis sur l'ensemble de la commune afin d'assurer la sécurité de tous.

## Signalétique

Une commande pour l'achat de complément de panneaux de signalisation a été faite en novembre, la pose sera effectuée par les agents communaux.

Passages à gué : ces ouvrages représentent un réel danger pour les automobilistes lors des épisodes pluvieux importants (comme dernièrement sur la rivière Eygues). Fort de ce constat, le conseil municipal a décidé de renforcer la signalisation sur les trois voies d'accès à ces gués. En cas de crues, les voies ne seront plus interdites par la pose de barrières qui trop souvent sont déplacées et ne servent donc plus à rien. Il appartiendra à chaque automobiliste de prendre ses responsabilités face au danger signalé.

Barrières école : De nouvelles barrières ont été commandées et seront installées prochainement dans l'impasse conduisant à l'école

Ces achats de signalétiques bénéficieront d'une subvention du département de 2 587 € au titre du programme Amendes de Police-Enveloppes Cantonales.

## CONTROLES ANNUELS

**EGLISE** La société PACCARD est intervenue en février pour la maintenance du mécanisme du clocher. Le contrat a également été renouvelé à cette occasion.

**ADOUCISSEUR STADE** sa vérification a eu lieu en avril

**EXTINCTEURS** : les contrôles effectués fin 2024 avaient identifié la nécessité de remplacer 6 extincteurs, la Sté Desautel a procédé à leur remplacement en mars dernier. Les contrôles de cette fin d'année ont fait ressortir la nécessité de remplacer 4 nouveaux extincteurs et d'en requalifier un.

**DEFIBRILLATEURS** Lors du contrôle annuel réalisé en



Promoteur immobilier en  
Auvergne Rhône-Alpes



[www.evally-promotion.fr](http://www.evally-promotion.fr)

04.82.54.00.17

252 Route nationale 7, ROUSSILLON

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

juillet, les électrodes des appareils du stade et de la salle des fêtes ont été remplacées.

**DERATISATION** Le devis de l'entreprise Zappa a été validé avec un passage par trimestre sur les sites des îlots de propreté.

**RADARS PEDAGOGIQUES** : la maintenance annuelle a eu lieu en août dernier.

**FEUX TRICOLORES** : leur entretien a été effectué en avril  
**CHAUDIERES MAIRIE et BATIMENT ASSOCIATIF** Leur entretien a été effectué par l'Entreprise Minodier en juin (bien en avance par rapport aux autres années).

**CHAUFFERIE ECOLE** : Le contrat de maintenance souscrit avec la Sté TTEC prévoit plusieurs passages sur le site tout au long de l'année avec notamment l'entretien de la chaudière et le ramonage de la cheminée.

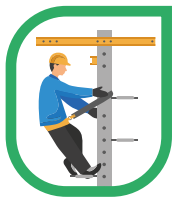
**CONTRÔLE EQUIPEMENTS AIRE DE JEUX ET STADE** : Prévu initialement le lundi 1<sup>er</sup> décembre, il a été reporté au 15.

**CONTRÔLE BÂTIMENTS COMMUNAUX** : La société DEKRA a programmé une intervention les 15, 18 et 19 décembre : alarme incendie, électricité, désenfumage...



## ECOLE

Le devis de l'entreprise CLAIR ET NET a été validé pour le nettoyage des vitres de l'école, et de la salle des fêtes pendant la période estivale.



## RESEAUX

**DEFENSE INCENDIE** : Suite à la validation du devis de la Sté SAUR, cette dernière a procédé au remplacement de deux poteaux incendie (un au niveau du Chemin de la Maissonnette et

un à l'intersection de la RD 246 et de la RD121 en centre village) ainsi qu'à la réparation d'une borne incendie Route de Pact en début d'année.

## TELEPHONIE/FIBRE

Profitant du passage à la fibre et compte tenu de la complexité pour avoir un interlocuteur auprès de l'opérateur en charge de notre collectivité, la Sté KOÉSIO a été choisie pour effectuer une mise à niveau des équipements et réaliser les démarches auprès d'un nouvel opérateur.

Le raccordement du secrétariat de Mairie à la fibre a été opérationnel en août dernier. Celui de l'école s'est avéré beaucoup plus compliqué et a été en service mi-octobre.

## ELECTRICITE :

**Route de Beaurepaire** : Les travaux de renforcement de réseau ont été réalisés en cours d'année avec l'installation d'un nouveau transformateur.

**Les Brosses** : Le dossier est en cours de finalisation pour un renforcement de réseau et l'installation d'un nouveau transformateur Chemin du Rafour.

**Bardelières** : Une extension du réseau Basse tension est prévue afin d'alimenter la station de pompage. Ces travaux font suite aux dégâts d'orage intervenus en juillet et endommageant le transformateur situé à proximité.



## PROJET COMMERCE

L'avant-projet bâtiment et infrastructure nous est parvenu début janvier. Avant le dépôt du permis de construire une réunion avec l'architecte et le service

ADS de la Communauté de communes a eu lieu en Mairie afin de finaliser plusieurs points. Le permis de construire a été déposé début février. Le dossier a été examiné en commission accessibilité, pour la partie commerce, à Valence le 23 avril et a reçu un avis favorable. Le permis de construire a été accordé le 19 mai dernier.

Plusieurs contrôles ont dû être réalisés avant le début

 **Mabboux**  
Électricité – Éclairage Public

☎ 04 75 03 31 28 ✉ [contact@elec-mabboux.fr](mailto:contact@elec-mabboux.fr)

  
SUD RHÔNE ALPES

Caisse Locale  
Beaurepaire



des travaux : contrôle amiante, contrôle réseaux. Le lancement du marché pour la partie bâtiment (commerce en rez de chaussée et logement à l'étage) a été effectué sur la plateforme des marchés publics le 16 mai, les entreprises avaient jusqu'au 13 juin pour



déposer leur offre. Le marché était réparti en 9 lots avec deux dates de visites prévues sur site. L'analyse des offres a été faite le 26 juin en présence de l'architecte. Un courrier de négociation et demande de complément de dossier a été adressé aux entreprises pour un retour au plus tard le 2 juillet.

Au final l'attribution du marché à procédure adaptée est revenue à :

|                                            |                                    |
|--------------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Lot 2 Démolition / Gros oeuvre</b>      | CHENAVIER-CARAZ<br>Beaurepaire     |
| <b>Lot 3 Couverture</b>                    | JULLIEN - Estrablin                |
| <b>Lot 4 Façade</b>                        | DE FACADE<br>Saint Maurice l'Exil  |
| <b>Lot 5 Menuiseries ext. / Serrurerie</b> | PROPONNET<br>Beaurepaire           |
| <b>Lot 6 Plâtrerie peinture</b>            | VALLOIRE DECO<br>Beaurepaire       |
| <b>Lot 7 Menuiseries int. bois</b>         | PROPONNET<br>Beaurepaire           |
| <b>Lot 8 Carrelage / Faïence</b>           | CARROT - Sonnay                    |
| <b>Lot 9 Electricité</b>                   | GRENIER<br>Saint Jean de Galaure   |
| <b>Lot 10 CVC / plomberie</b>              | HAUTERIVES CHAUFFAGE<br>Hauterives |

Le montant du marché s'élève à 272.178.27 € H.T. Des demandes de subventions ont été sollicitées auprès de :

- La Région
- La Préfecture dans le cadre de la DETR et de la DSIL
- La Communauté de communes Porte de DrômArdèche (une au titre du fonds de concours commerce, une au titre de l'aide au logement, une au titre des fonds de concours aux communes et une au titre des fonds de concours exceptionnels 2025)
- SDED dans le cadre de travaux d'Economie d'Energie

Pour l'heure : 187 833.20 € ont été octroyés dont : Région 36 285.00 € - SDED 23 048.20 - CCPDA 128 450.00 €. Après plus de 9 mois d'instruction et plusieurs demandes de compléments, les services de

VOUS VENDEZ, ACHETEZ, SOUHAITEZ ESTIMER VOTRE BIEN ?

**STARTHOM**  
IMMOBILIER

Conseillère en immobilier

**AMANDINE MUGUET**

06 87 31 12 73

www.starthom.fr

amandine.muguet@starthom.fr

Agent commercial RSAC: Vienne 865001142

**MINODIER**  
EGCM

Energies renouvelables - Sanitaire  
Chauffage - Climatisation - Electricité  
Maintenance

26 - ANNEYRON 04 75 31 50 89

www.minodier-egcm.com

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

la Préfecture nous ont informés fin septembre que notre dossier n'avait pas été retenu. Les priorités du Département privilégiées étant les projets favorables à la réservation de la ressource en eau, les réparations des dégâts liés aux intempéries et les projets de rénovation scolaire.

Afin de financer l'ensemble du projet (bâtiment + voirie), un prêt a été contracté auprès du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes pour une durée de 15 ans, d'un montant de 200 000.00 €. La première réunion de chantier a eu lieu le 25 juillet en Mairie avec l'ensemble des entreprises et l'Architecte. Puis chaque mardi matin depuis le 2 septembre.

Par ailleurs, le projet de réhabilitation du chemin de St Charles, ne bénéficiant pas de subvention cette année, a été reporté sur 2026.

Néanmoins, le Cabinet de géomètres NÉOGIS est venu sur site en avril et en septembre afin d'effectuer un bornage avec les différents propriétaires du Chemin de St Charles. Le syndicat des eaux Epinouze/Lapeyrouse est également intervenu pour une reprise de branchements sur la conduite fonte. Les services de la Communauté de Communes ont réalisé un contrôle du réseau assainissement complété par un passage de caméra (en attente du retour). Afin de permettre aux entreprises de travailler en toute sécurité, le Chemin de St Charles est fermé à la circulation depuis le jeudi 4 décembre. Dans le projet de réhabilitation de cette voirie, il est prévu un seul sens de circulation (du centre village en direction de Beaurepaire) ainsi qu'une limitation de tonnage. La signalétique a été commandée par anticipation, car elle était éligible au titre des amendes de Police 2025.



## PROCEDURE ECOLE

Afin de continuer d'assurer la défense des intérêts de la commune et l'assister dans la poursuite de ce dossier, deux nouvelles conventions ont été signées avec notre avocat en décembre 2024.

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs

architectes pour accompagner la commune dans la reprise des désordres et le suivi des travaux. Ces devis ont été établis sur le montant estimatif des travaux

rendu par l'expert judiciaire. Des visites ont eu lieu sur site et seuls deux architectes ont répondu. Après analyse, c'est le cabinet AEA qui a été retenu et a rédigé les documents nécessaires pour la réalisation des travaux pendant les vacances d'été.

Dès le premier jour des vacances, le déménagement des salles de classe a été assuré par les agents techniques, le personnel de l'école, les membres du conseil et leurs conjoints. L'entreprise de maçonnerie qui est intervenue sur les façades sud et ouest a installé le chantier dès le lundi 7 juillet.

Les travaux de reprise ont consisté en la déconstruction autour des baies vitrées, en la pose de ferrailage (jusqu'ici inexistant) de coffrage, de coulage de piliers, et de pose de renfort en fibre de carbone.

Des réunions de suivi de chantier se sont tenues chaque semaine. Lors d'une de ces visites, nous avons constaté qu'une vitre était fendue. Son remplacement a été pris en charge par la société dans le cadre des travaux qui se sont achevés le 13 août par le nettoyage des locaux.

Le réaménagement des salles de classe a été effectué le jeudi 21 août.

Les vitres fissurées ont également été remplacées comme prévu dans le devis juste avant la rentrée de septembre.



Quant à la réfection des façades, elle s'est déroulée pendant les vacances de la Toussaint. Les enfants ont ainsi pu faire leur retour dans une école enfin rénovée.

Notre avocat travaille actuellement au remboursement du préjudice subi auprès des entreprises mises en cause (travaux de remise en état et dommages et intérêts).



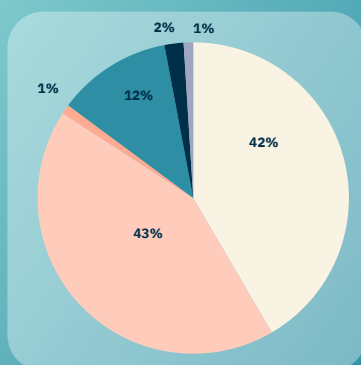
## PRÉSENTATION DES COMPTES 2024

### Compte Administratif Dépenses

#### Fonctionnement

- Charges à caractère général  
356 254,57 €
- Charges de personnel  
361 352,10 €
- Autres charges de gestion  
104 284,05 €
- Charges financières  
13 806,78 €
- Atténuation de produits  
4 149 €
- Opération d'ordre  
6 580,74 €

TOTAL : 846 427,24 €

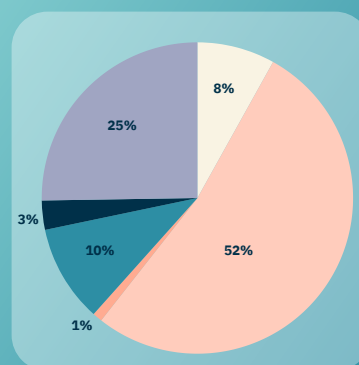


### Compte Administratif Recettes

#### Fonctionnement

- Impôts et taxes  
544 150 €
- Dotations et participations  
108 965,79 €
- Produits des services  
87 797,13 €
- Autres produits de gestion  
31 301,56 €
- Atténuation de charges  
11 067,41 €
- Excédent fonctionnement reporté  
262 686,66 €
- Opérations d'ordre  
1 361,98 €

TOTAL : 1 047 330,53 €

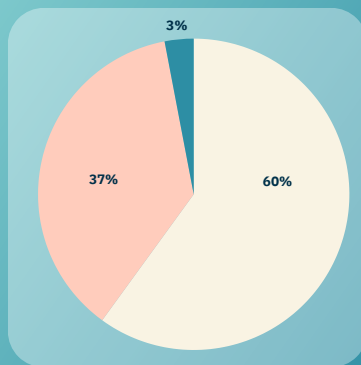


### Compte Administratif Dépenses

#### Investissement

- Opérations d'équipement  
24 508,77 €
- Emprunts et dettes  
15 214,70 €
- Opération d'ordre  
1 256 €

TOTAL : 40 979,47 €

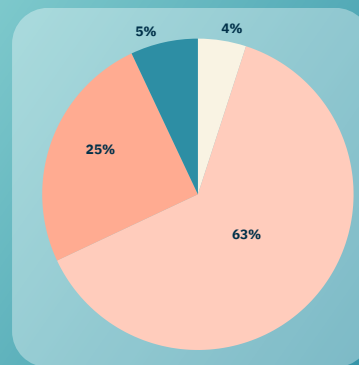


### Compte Administratif Recettes

#### Investissement

- Excédent d'investissement reporté  
22 339,89 €
- Dotations  
57 303,87 €
- Subventions d'équipement  
4 150 €
- Opération d'ordre  
6 580,74 €

TOTAL : 90 374,50 €



## TAUX IMPOSITION 2025

Le conseil municipal fixe chaque année le taux des taxes directes locales : taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Pour 2025, il a été décidé une revalorisation de 2%, soit :

Foncier bâti : 28,13 %

Foncier non bâti : 69,64 %

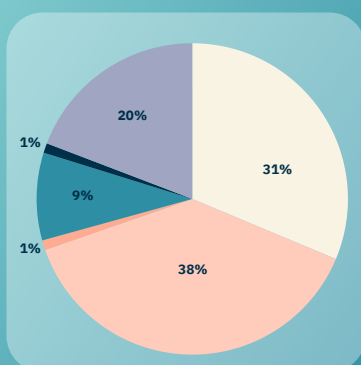
Résidences secondaires : 8,81 %

## PRÉSENTATION DU BUDGET 2025

### Budget Primitif Dépenses

#### Fonctionnement

- Charges à caractère général  
344 799,73 €
- Charges de personnel  
414 390,17 €
- Autres charges de gestion  
101 100 €
- Charges financières  
13 223,65 €
- Atténuation de produits  
5 200 €
- Opération d'ordre  
221 580,74 €

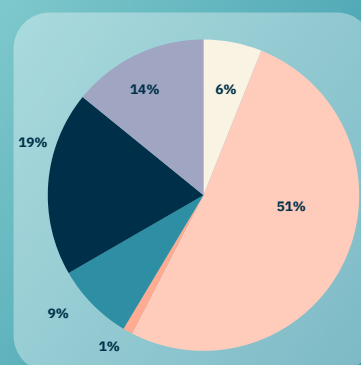


TOTAL : 1 100 294,29 €

### Budget Primitif Recettes

#### Fonctionnement

- Impôts et taxes  
559 583 €
- Dotations et participations  
99 920 €
- Produits des services  
71 310 €
- Autres produits de gestion  
214 000 €
- Atténuation de charges  
4 578 €
- Excédent fonctionnement reporté  
150 903,29 €

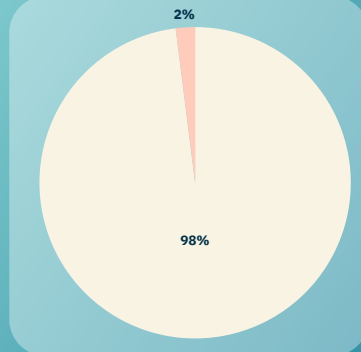


TOTAL : 1 100 294,29 €

### Budget Primitif Dépenses

#### Investissement

- Opérations d'équipement  
808 573,80 €
- Emprunts et dettes  
15 197,83 €

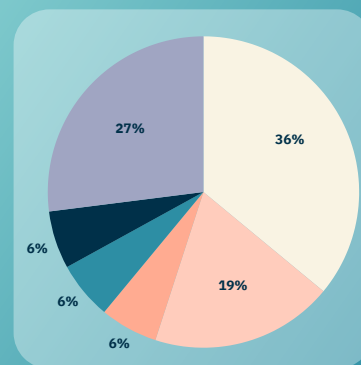


TOTAL : 823 771,63 €

### Budget Primitif Recettes

#### Investissement

- Emprunt  
158 207,14 €
- FCTVA et taxe aménagement  
43 945,72 €
- Subventions d'équipement  
300 643 €
- Affectation fonctionnement 2024  
50 000 €
- Excédent investissement reporté  
49 395,03 €
- Opération d'ordre  
221 580,74 €



TOTAL : 823 771,63 €

## TAXE OMR

### Tarifs communaux

Une revalorisation des tarifs de location de salles de 2% a également été validée. Par contre, cette revalorisation ne sera pas appliquée pour les associations. Le prix des concessions et du columbarium reste inchangé. Ces nouveaux tarifs ont été appliqués à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025.



## PERSONNEL COMMUNAL

### Formations

• **Technique** : Entretien petit matériel - Composteurs partagés - Entretien citernes sans pesticide - Utilisation tronçonneuse

• **ATSEM** : Bien être à la maternelle

• **Administratif** : Urbanisme avec le service ADS - Word - Excel - Marchés Publics - Organisation et gestion du temps - Régies et Opérations de fin d'année avec la DGFIP

### Arrêts

Un agent avait été recruté en CUI (Contrat Unique d'Insertion) à compter de septembre 2024 pour une durée de 9 mois. Cet agent a été en arrêt avant la fin de son contrat (congé maternité). Un nouvel agent a été recherché pour pallier cette absence et plusieurs contrats successifs ont été établis. Et le recours à des prestataires extérieurs a été nécessaire à plusieurs reprises en 2025, ARCHER et FAURE.

A la rentrée de septembre, afin de lancer le recrutement d'un nouvel agent, un emploi d'agent d'entretien et de surveillance cantine permanent à temps non complet et annualisé a été créé. Il a pris son poste le lundi 1<sup>er</sup> septembre.

Un agent du secrétariat est à l'arrêt depuis le 14 janvier dernier. Après de nombreux arrêts et son état de santé ne permettant pas une reprise dans l'immédiat, cet agent a déposé un dossier de longue maladie auprès du CDG26. Après un passage en commission en décembre, cet agent est placé en «DORS».

Le deuxième agent technique est actuellement à l'arrêt depuis le mois de septembre

### Rencontres avec le personnel

Plusieurs réunions ont eu lieu en cours d'année avec le personnel.

Une réunion de pré rentrée a été organisée avec le personnel de l'école et les enseignantes afin de faire un point sur l'organisation et d'établir des règles

communes sur le temps scolaire et périscolaire pour une meilleure compréhension pour les enfants.

La dernière rencontre concernait la mise en place obligatoire d'une mutuelle complémentaire santé au 1<sup>er</sup> janvier 2026 avec une participation au financement de la collectivité. Cette dernière a fait le choix d'un contrat collectif via le CDG 26 avec un minimum de 15.00 € par mois et par agent (majoré en fonction du nombre et de l'âge d'enfant)

Les entretiens annuels d'évaluation ont eu lieu en novembre, l'occasion de faire un point sur l'année écoulée et les perspectives à venir (formations...).



## ECOLE ET PERISCOLAIRE

### Année scolaire 2024/2025

Le remplacement du copieur a été effectué en janvier. L'achat d'un nouveau vidéo projecteur ainsi que celui d'un meuble bibliothèque ont été réalisés pour la rentrée de septembre. Les devis concernant le renouvellement de manuels scolaires et de livres de bibliothèque ont été validés pour la dernière rentrée.

Comme les années précédentes, la commune a financé les 9 séances de piscine à Châteauneuf de Galaure, qui ont eu lieu de mars à mai, tandis que le transport était pris en charge par la communauté de communes Porte de DrômArdèche.

### RENTREE SCOLAIRE 2025/2026

Lundi 1<sup>er</sup> septembre 127 enfants ont repris le chemin de l'école

- 23 PS/MS/GS avec Samantha JORQUERA et Lison DALHY (le vendredi)
- 24 PS/GS/GS avec Violaine NICOLAS
- 21 CP/CE1 avec Anne Marie JURDIC
- 20 CE1/CE2 avec Claire RAMEY et Lison DALHY (le jeudi)



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

- 19 CE2/CM1 avec M<sup>me</sup> BOUCHENAK Cassandra en remplacement de Solenne GAUTHERON
- CM1/CM2 avec Laurine BOBICHON et M<sup>me</sup> Nadège SANIERES

Deux ATSEM Evelyne BERTHAUD et Karine VILELA épaulent les enseignantes des deux classes de maternelle.

Comme les années précédentes, la commune financera les 10 séances de piscine du 27/02/2026 au 5/06/2026 avec un maître-nageur, tandis que la CCPDA prendra en charge les frais de transport.

Le règlement péri scolaire avait été validé en Conseil Municipal le 15 mai dernier pour une application à la rentrée de septembre. A noter que la tarification est restée la même, à savoir :

- garderie du matin et du soir : 1.50 €
- garderie du midi : 1.00 €
- cantine : 4.50 €

Les réservations pour la cantine sont à effectuer au plus tard, chaque vendredi avant 8h30 pour la semaine à venir (aucune modification sur la semaine en cours). Pour la garderie les réservations sont à faire de la même manière mais des modifications sont possibles chaque jour avant 16h pour le lendemain. La fiche de renseignements famille avec une charte de bonne conduite signée par les parents et l'enfant était également à retourner en Mairie accompagnée d'une attestation d'assurance, avant les vacances d'été. Malheureusement de multiples rappels ont été nécessaires pour que les familles fournissent l'ensemble des documents.

## CANTINE

Le responsable d'exploitation de la cuisine centrale (basée à Revel Tourdan) est venu, à deux reprises, sur site, afin de rencontrer le personnel et les enfants. Au cours de ces rencontres, il a effectué un tour de table

et pu échanger avec les enfants sur la composition des repas. Une présentation ludique a été faite sur l'organisation des repas (d'où ils viennent, comment ils sont fabriqués), avec une sensibilisation au gaspillage alimentaire (ses causes, ses impacts) et des jeux interactifs adaptés selon les âges (pour rendre le sujet concret et amusant).

## NOUVELLES TABLETTES

Les batteries ne tenant plus la charge et devant le coût de renouvellement de ce type de matériel, il a été décidé de procéder à l'achat de deux nouvelles tablettes (une pour la cantine et une pour la garderie) qui ont été livrées et paramétrées pendant les vacances de la Toussaint.

## REPAS DES AÎNÉS



Comme chaque année, le dernier samedi de novembre, se déroulait le traditionnel repas offert par la commune aux personnes de 66 ans et plus. Cent quatre personnes ont répondu présents à l'invitation de l'équipe municipale.

Dans son mot d'accueil, M<sup>me</sup> le Maire a souhaité tout d'abord la bienvenue à toutes et tous, avant de saluer



## Menuiserie Proponnet

*A vos côtés depuis 1956*



04 74 84 64 23



**Pôle Bois / Pôle Dépannage:**  
189, chemin de Combalon  
38270 Beaurepaire



**Pôle Alu:**  
950, route de la vallée  
26390 Hauterives



contact@proponnet-menuiserie.com



www.proponnet-menuiserie.com

» Fabrication et pose de Menuiseries en Bois, Aluminium, Mixte Bois / Aluminium

» Fermetures : stores, volets, moustiquaires, BSO...

» Mobilier & agencement, finition

» Dépannage : serrures, vitrages cassés, volets roulants...



doyennes et doyens dont M. Georges GALAMAND, M<sup>me</sup> Suzanne CHAUMAT, M<sup>me</sup> Simone GALAMAND, M<sup>me</sup> Colette PLUMET, M<sup>me</sup> Blanche GIRAUD, M. Jean BERTHAUD.

Elle a présenté également les nouvelles et nouveaux venus : M<sup>mes</sup> Françoise TURPIN et Mariette VALLET ainsi que M<sup>rs</sup> Jean Michel ORIOLE et Patrick MARQUES. Elle n'a pas manqué d'avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés depuis l'an dernier, celles et ceux que la maladie a rendus plus vulnérables, les hospitalisés, les malades de dernière minute (soit une dizaine d'annulations).

Elle a rappelé les temps forts sur la commune, qui permettent de se retrouver tout au long de l'année et d'oublier quelque peu l'actualité internationale et nationale : matinées gourmandes, activités diverses, animations sportives et culturelles... sans oublier les commémorations.

Le repas proposé cette année a été concocté de l'entrée au dessert par la Toque Dauphinoise d'Anneyron et le service assuré par les conjointes et conjoints de l'Equipe Municipale.

Pour celles et ceux âgés de 76 ans et plus, qui n'ont pas pu participer à ce repas, un colis leur a été distribué avant les fêtes de Noël.

## SYNDICAT DES EAUX EPINOUE / LAPEYROUSE MORNAY

### En chiffre :

- 1 ouvrage de Prélèvement
- 1 station de production
- 1 ouvrage de stockage de 500 m<sup>3</sup>
- 60.053 kms de réseau
- 1313 branchements

La DSP (Délégation de Service Public) a été renouvelée avec Saur au 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour une durée de 10 ans. Afin de pouvoir s'assurer de la bonne application du contrat (accompagnement technique, juridique et

financier), le syndicat a renouvelé la mission d'accompagnement du Cabinet IRH.

### Faits marquants de l'année 2025

2 COPIL (un par semestre)

Poursuite du renouvellement de compteurs équipés pour assurer la télérelève.

Installation de deux passerelles pour assurer la couverture du réseau (une sur le Château d'eau de Montanay et une sur un mât d'éclairage du stade d'Epinouze).

Reprise de branchements sur conduite en fonte Chemin de St Charles en octobre.

Renouvellement de conduite Impasse du Pirol en novembre.

Nettoyage du réservoir le 15 octobre dernier.

Afin d'améliorer le réseau de distribution : 25 campagnes de recherche de fuites ont été programmées sur le syndicat, 25 517 ml ont été inspectés, 2 réparations de fuites ou casses sur conduites et 6 réparations de fuites ou casses sur branchement effectuées.

Un remplacement de vanne a également été effectué chemin de la Maissonnette et un Route d'Epinouze.

Une inspection télévisuelle du Puits de Montanay a été réalisée cette année afin d'avoir une meilleure connaissance de l'ouvrage et de son état. Les premiers retours préconisent une réhabilitation de la plateforme et de l'accès au puits. Une régénération de l'ouvrage est également à prévoir avec le nettoyage des barbacanes afin d'améliorer la qualité de l'eau et la productivité du captage. Des chiffrages ont été demandés afin de prioriser les actions à venir.

## COMMEMORATIONS

### 19 MARS

En ce 19 Mars, les Anciens combattants, les membres du Conseil municipal et Lapeyrousiens se sont réunis autour du Monument aux Morts pour commémorer



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

le Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie. Après lecture des messages par M<sup>me</sup> le Maire et le représentant des AFN, les dépôts de gerbes furent faits, suivis d'une minute de silence et de la Marseillaise. Le verre de l'amitié était offert par la municipalité.

## 8 MAI



En ce jeudi 8 mai, les membres des AFN, le Conseil municipal, les Lapeyrousiens, les JSP et pompiers du centre de secours de la Valloire accompagnés de la musique du Réveil d'Epinouze commémoraient la fin de la Guerre de 39-45 et les 80 ans de Paix en France. Le 7 mai dans le cadre de cet anniversaire quelques 130 maires drômois se sont vus remettre la Flamme de la Nation par M. le Préfet. Cette flamme avait été transportée depuis la Flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe par de jeunes lycéens de Valence jusqu'à la préfecture de la Drôme afin de la partager avec les communes.



Après les dépôts de gerbes M<sup>me</sup> le maire Nicole DURAND a eu l'honneur de déposer au pied du Monument aux Morts la lanterne blanche allumée. Cette flamme permettra d'entretenir le devoir de mémoire.

## 11 NOVEMBRE

Ce 11 novembre commémorait le 107<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de cette guerre fratricide. Nombreux étaient les habitants qui avaient répondu présents à ce rassemblement accompagné des pompiers et JSP du centre de la Valloire, du Réveil d'Epinouze, de la section locale des AFN, des membres du conseil et d'élèves de l'école de la Rotonde.

Les discours officiels furent lus par M<sup>me</sup> Nicole DURAND, maire et M. CLOT-DURBET président des AFN.



La cérémonie se clôture par la Marseillaise interprétée par les enfants de l'école sous la direction de maîtresse Laurine et accompagnés à la trompette par Nicolas et Jérôme. Les enfants interprétèrent avec brio le chant « Liberté, Egalité, Fraternité ». La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

## RELAIS ALIMENTAIRE DE LA GALAURE

Le nombre de familles bénéficiaires (sur l'ensemble des 10 communes adhérentes : Le Grand Serre, Hauterives, St Jean de Galaure, Châteauneuf de Galaure, St Martin d'Août, Tersanne, St Avit, Lens Lestang, Manthes et Lapeyrouse Mornay) varie selon les trimestres entre 35 et 42.

Cette année, une diététicienne nutritionniste est intervenue lors de deux distributions et a donné des conseils et des recettes aux bénéficiaires présents.

Les collégiens du Grand Serre ont souhaité réaliser une action solidaire en vendant des gâteaux et en reversant le produit au Relais, ils ont été chaudement remerciés lors de la remise officielle du chèque.

La collecte nationale a eu lieu les 28, 29 et 30 novembre, avec 3 points de collecte à l'entrée des magasins U express à Châteauneuf, Intermarché à Hauterives et Super U à St Sorlin.

Le relais alimentaire de la Galaure, manquant de bénévoles, fait appel à volontaires. Si vous disposez d'un peu de temps et avez envie de vous impliquer dans une action solidaire, vous pouvez vous renseigner auprès du relais ou de la mairie.

...

## FLEURISSEMENT



En ce début de printemps quelques bénévoles ont planté et fleuri notre place pour la rendre agréable, en prenant soin de planter des végétaux peu gourmands en eau. Maintenant il est du devoir de chacun de respecter ces plantations en ne déposant aucun déchet dans les contenants et autour. Merci pour ce respect du cadre de vie.

## PASSAGE DE L'ARDÉCHOISE



Ce 13 juin la commune s'est parée aux couleurs violet et jaune de l'Ardéchoise. Les organisateurs ont proposé un parcours supplémentaire qui passait dans les communes du nord Drôme. Le club de l'Amitié avait confectionné des décorations que l'on a pu retrouver tout au long du parcours, du village aux Morelles. L'Ardéchoise a fourni maillots et chapeaux aux enfants des écoles de La Rotonde qui se sont fait un plaisir d'encourager tous les cyclistes de passage sur ce parcours. En cas de fringale ces sportifs pouvaient déguster un excellent clafoutis. Suite à cet événement, la commune a reçu le prix du Jury «Palmares 2025 des villages animés et décorés».



Redonnons à l'eau la valeur qu'elle mérite.

**DIRECTION DES EXPLOITATIONS**  
**Rhône Alpes**

**Territoire**  
**Drôme Ardèche Pilat**

51 Rue Jean Monnet  
26600 TAIN L'HERMITAGE

04 69 66 35 00



#missionwater

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

## ARRET DE BUS LIGNE 37

Cette nouvelle ligne a été inaugurée le 4 mars dernier. Ce service permet depuis la gare routière de Beaurepaire de relier la gare SNCF de Péage de Roussillon en desservant les cités scolaires de

Roussillon et de Péage de Roussillon ainsi que la Clinique des Côtes du Rhône. Le tarif du trajet a un coût unique (1 euro). La cadence est d'un bus toutes les heures de 6h le matin à 20h le soir les jours de semaine en période scolaire.

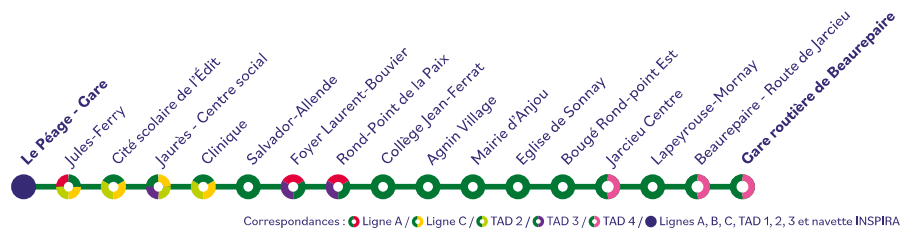


### LIGNE B

Du lundi au samedi, toute l'année sauf dimanche et jours fériés.

## B

## LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON > BEAUREPAIRE



### Horaires en période scolaire du lundi au vendredi

| LE PÉAGE-DE-ROUSSILLON | Le Péage - Gare                | 06:00 | 07:00 | 08:10 | 09:30 | 10:30 | 11:30 | 12:45 | 14:45 | 15:45 | 17:00 | 18:10 | 19:15 |
|------------------------|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
|                        | Jules-Ferry                    | 06:02 | 07:02 | 08:12 | 09:32 | 10:32 | 11:32 | 12:47 | 14:47 | 15:47 | 17:02 | 18:12 | 19:17 |
| ROUSSILLON             | Cité scolaire de l'Édit        | 06:05 | 07:05 | 08:15 | 09:35 | 10:35 | 11:35 | 12:50 | 14:50 | 15:50 | 17:05 | 18:15 | 19:20 |
|                        | Jaurès - Centre social         | 06:08 | 07:08 | 08:18 | 09:38 | 10:38 | 11:38 | 12:53 | 14:53 | 15:53 | 17:08 | 18:18 | 19:23 |
|                        | Clinique                       | 06:10 | 07:10 | 08:20 | 09:40 | 10:40 | 11:40 | 12:55 | 14:55 | 15:55 | 17:10 | 18:20 | 19:25 |
| SALAISE-SUR-SANNE      | Salvador-Allende               | 06:14 | 07:14 | 08:24 | 09:44 | 10:44 | 11:44 | 12:59 | 14:59 | 15:59 | 17:14 | 18:24 | 19:29 |
|                        | Foyer Laurent-Bouvier          | 06:16 | 07:16 | 08:26 | 09:46 | 10:46 | 11:46 | 13:01 | 15:01 | 16:01 | 17:16 | 18:26 | 19:31 |
|                        | Rond-Point de la Paix          | 06:18 | 07:18 | 08:28 | 09:48 | 10:48 | 11:48 | 13:03 | 15:03 | 16:03 | 17:18 | 18:28 | 19:33 |
|                        | Collège Jean-Ferrat            | 06:22 | 07:22 | 08:32 | 09:52 | 10:52 | 11:52 | 13:07 | 15:07 | 16:07 | 17:22 | 18:32 | 19:37 |
| AGNIN                  | Agnin Village                  | 06:26 | 07:26 | 08:36 | 09:56 | 10:56 | 11:56 | 13:11 | 15:11 | 16:11 | 17:26 | 18:36 | 19:41 |
| ANJOU                  | Mairie d'Anjou                 | 06:30 | 07:30 | 08:40 | 10:00 | 11:00 | 12:00 | 13:15 | 15:15 | 16:15 | 17:30 | 18:40 | 19:45 |
| SONNAY                 | Eglise de Sonnay               | 06:33 | 07:33 | 08:43 | 10:03 | 11:03 | 12:03 | 13:18 | 15:18 | 16:18 | 17:33 | 18:43 | 19:48 |
| BOUGÉ-CHAMBALUD        | Bougé Rond-point Est           | 06:37 | 07:37 | 08:47 | 10:07 | 11:07 | 12:07 | 13:22 | 15:22 | 16:22 | 17:37 | 18:47 | 19:52 |
| JARCIEU                | Jarcieu Centre                 | 06:41 | 07:41 | 08:51 | 10:11 | 11:11 | 12:11 | 13:26 | 15:26 | 16:26 | 17:41 | 18:51 | 19:56 |
| LAPEYROUSE-MORNAY      | Lapeyrouse-Mornay              | 06:46 | 07:46 | 08:56 | 10:16 | 11:16 | 12:16 | 13:31 | 15:31 | 16:31 | 17:46 | 18:56 | 20:01 |
| BEAUREPAIRE            | Beaurepaire - Route de Jarcieu | 06:52 | 07:52 | 09:02 | 10:22 | 11:22 | 12:22 | 13:37 | 15:37 | 16:37 | 17:52 | 19:02 | 20:07 |
|                        | Gare routière de Beaurepaire   | 06:55 | 07:55 | 09:05 | 10:25 | 11:25 | 12:25 | 13:40 | 15:40 | 16:40 | 17:55 | 19:05 | 20:10 |

### Horaires tous les samedis de l'année et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires

|  | 07:00 | 09:30 | 11:30 | 14:45 | 17:00 | 19:15 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
|  | 07:02 | 09:32 | 11:32 | 14:47 | 17:02 | 19:17 |
|  | 07:05 | 09:35 | 11:35 | 14:50 | 17:05 | 19:20 |
|  | 07:08 | 09:38 | 11:38 | 14:53 | 17:08 | 19:23 |
|  | 07:10 | 09:40 | 11:40 | 14:55 | 17:10 | 19:25 |
|  | 07:14 | 09:44 | 11:44 | 14:59 | 17:14 | 19:29 |
|  | 07:16 | 09:46 | 11:46 | 15:01 | 17:16 | 19:31 |
|  | 07:18 | 09:48 | 11:48 | 15:03 | 17:18 | 19:33 |
|  | 07:22 | 09:52 | 11:52 | 15:07 | 17:22 | 19:37 |
|  | 07:26 | 09:56 | 11:56 | 15:11 | 17:26 | 19:41 |
|  | 07:30 | 10:00 | 12:00 | 15:15 | 17:30 | 19:45 |
|  | 07:33 | 10:03 | 12:03 | 15:18 | 17:33 | 19:48 |
|  | 07:37 | 10:07 | 12:07 | 15:22 | 17:37 | 19:52 |
|  | 07:41 | 10:11 | 12:11 | 15:26 | 17:41 | 19:56 |
|  | 07:46 | 10:16 | 12:16 | 15:31 | 17:46 | 20:01 |
|  | 07:52 | 10:22 | 12:22 | 15:37 | 17:52 | 20:07 |
|  | 07:55 | 10:25 | 12:25 | 15:40 | 17:55 | 20:10 |

## L'APPLICATION MYPREDICT PAS À PAS

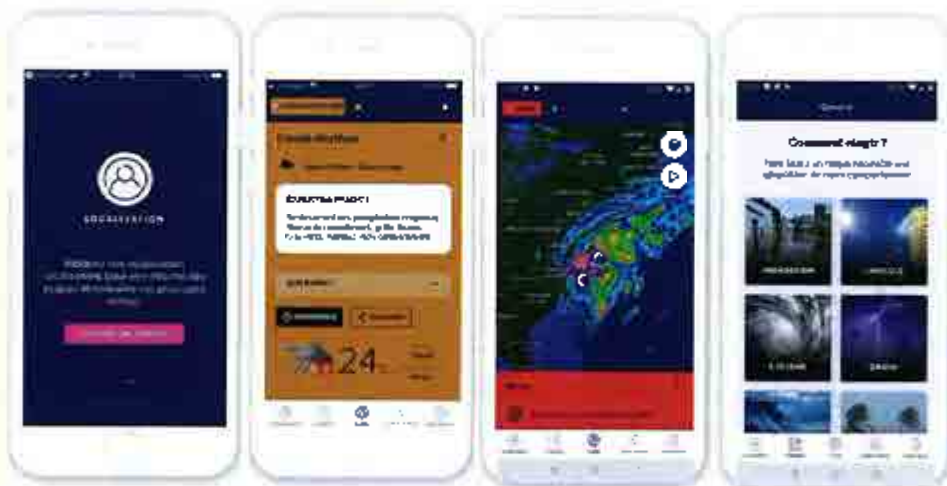
Rendez-vous sur le site mypredict app ou directement sur les plateformes de téléchargement Google Play ou App Store

Téléchargement et sélection de vos localités d'intérêts

Avertissements pour vous et vos proches à l'échelle communale

Visualisation cartographique et dynamique des précipitations

Conseils préventifs gradués selon le risque



## SIRCTOM

### LE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Afin de promouvoir la pratique du broyage individuel sur son territoire, le SIRCTOM met à disposition des particuliers un broyeur à végétaux depuis le mois de mars 2022. De plus, depuis le mois de juillet 2022, le syndicat aide à l'acquisition groupée de broyeurs à végétaux thermiques sur le territoire, sur présentation de dossier.



#### AIDE A L'ACHAT GROUPE DE BROyeurs

Bénéficiaires : coacquéreurs habitant le territoire  
Aide plafonnée soit à 25 % pour 3 acquéreurs groupés  
Soit à 40% au-delà de 3 acquéreurs  
Montant maximum de l'achat 3000.00 €

Pour bénéficier de la mise à disposition de broyeurs :  
Appeler le syndicat au 04 75 03 87 87  
(Service strictement réservé aux particuliers)

Pour visiter le site :  
<https://sirctom.fr/le-broyage-des-dechets-verts.html>

### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Pour promouvoir la réduction des déchets sur son territoire, et en dehors de toute opération exceptionnelle, le SIRCTOM vend des composteurs à tarif préférentiel. Un composteur par foyer est proposé à 30 € (règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public).

Ces composteurs sont d'un volume suffisant pour valoriser les déchets organiques d'une famille (345L) et est composé de plastique recyclé. Les composteurs sont en effet une solution économique et écologique de choix pour réduire ses déchets tout en créant un engrais naturel gratuit.



Distribution de composteurs individuels à l'issue d'une petite formation au compostage organisée dans les communes à leurs initiatives  
Formation de référents pour le suivi des sites de compostage partagé

Vous pouvez retirer votre composteur les mardi et vendredi au siège du syndicat, à Andancette, entre 9h et 12h et entre 14h et 16h.

### DÉCHETTERIES

Les déchetteries du territoire du Sirctom vous accueillent du lundi au samedi **sur présentation de votre carte d'accès**, pour **tous les dépôts classiques** ou autres **dépôts spécifiques d'amiante ou de pneus** (sous conditions). Les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.

#### Horaires d'été

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

#### Horaires d'hiver

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h15 à 17h  
(Les changements d'horaires ont lieu en même temps que le changement d'heure calendaire.)

#### Information importante

À partir du 1<sup>er</sup> décembre 2025, le tarif du renouvellement de la carte de déchetterie passera à 15€, avec un règlement par chèque.

#### Localisation des déchetteries :

**Andancette** : ZA les Payots

**Châteauneuf de Galaure** : Quartier les Metelles

**Mercurol** : ZA les lots

**St Sorlin en Valloire** : Les petites Epines Bénites

**Sarras** : ZA grande île

<https://www.ecosystem.eco/reparer/>



Grâce au Bonus Réparation, vous bénéficiez d'une réduction immédiate sur la réparation de vos appareils hors garantie. Il s'applique chez tous les réparateurs labellisés QualiRépar.

### Maison - Entretien

|     |     |     |
|-----|-----|-----|
|     |     |     |
| 40€ | 20€ | 20€ |
|     |     |     |
| 15€ | 15€ | 15€ |
|     |     |     |
| 35€ | 30€ | 15€ |

### Cuisine - Cuisine

|     |     |     |
|-----|-----|-----|
|     |     |     |
| 15€ | 15€ | 15€ |
|     |     |     |
| 20€ | 15€ | 15€ |
|     |     |     |
| 15€ | 15€ | 25€ |

### Grands électroménagers

|     |     |     |
|-----|-----|-----|
|     |     |     |
| 35€ | 35€ | 35€ |
|     |     |     |
| 25€ | 25€ | 30€ |
|     |     |     |
| 30€ | 25€ | 25€ |

### Image - Son

|     |     |     |
|-----|-----|-----|
|     |     |     |
| 30€ | 30€ | 30€ |
|     |     |     |
| 20€ | 20€ | 20€ |
|     |     |     |
| 20€ | 20€ | 20€ |

### Informatique - Gaming

|     |     |     |
|-----|-----|-----|
|     |     |     |
| 30€ | 35€ | 30€ |
|     |     |     |
| 30€ | 30€ | 30€ |
|     |     |     |
| 35€ | 35€ | 35€ |

### Beauté - Santé

|     |     |     |
|-----|-----|-----|
|     |     |     |
| 15€ | 15€ | 15€ |
|     |     |     |
| 15€ | 15€ | 15€ |
|     |     |     |
| 15€ | 15€ | 15€ |

### Mobilité électrique

|     |     |     |
|-----|-----|-----|
|     |     |     |
| 15€ | 15€ | 15€ |
|     |     |     |
| 15€ | 15€ | 15€ |
|     |     |     |
| 15€ | 15€ | 15€ |

### Entretien du jardin

|     |     |
|-----|-----|
|     |     |
| 15€ | 15€ |

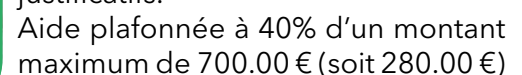
### Outils - Bricolage

|     |     |     |
|-----|-----|-----|
|     |     |     |
| 20€ | 20€ | 20€ |

### Objets connectés

|     |
|-----|
|     |
| 15€ |

Le service du Réseau Reproducteur vous est proposé au maximum 170 de la facture à l'adresse pour les appareils et pièces détachées dans le délai de disponibilité des produits. Tous appareils du Réseau Reproducteur sont garantis 2 ans.



## Calendrier de l'hiver 2026



**Vendredi 6 février**  
Bourm du carnaval Sou des écoles  
Salle des fêtes

**Dimanche 8 février**  
Matinée caillettes  
CSL  
Salle du stade

**Dimanche 22 février**  
Rando carnaval  
Gym  
Stade de foot



**Du 2 au 7 mars**  
Exposition sur l'eau  
Bibliothèque



**Du 23 au 27 février**  
Festival du livre  
Salle des associations



**Dimanche 8 mars**  
Matinée paëlla  
ACCA  
Salle des fêtes



**Jeudi 19 mars**  
Commémoration  
Place Jérôme Cavalli



**Mercredi 18 mars**  
Théâtre  
Valloire Loisirs  
Salle des fêtes

## Calendrier du printemps 2026

**Vendredi 3 avril**  
Soirée des Pâques  
Sou des écoles  
Salle des fêtes



**Dimanche 12 avril**  
Brocante  
Comité des fêtes  
Place Jérôme Cavalli



**Vendredi 1er mai**  
Omelette - Pétanque  
ACCA  
Place Jérôme Cavalli



**Samedi 18 avril**  
Matinée diots  
Club Auto Nostalgie 24  
Salle des fêtes



**Jeudi 8 mai**  
Commémoration  
Place Jérôme Cavalli

**Samedi 16 mai**  
Pétanque  
Sou des écoles  
Place Jérôme Cavalli



**Dimanche 7 juin**  
Challenge Marcel Gros  
Place Jérôme Cavalli

## Calendrier de l'été 2026

**Du 9 au 28 juin**  
Salon des Jeunes  
Valloire Loisirs  
Salle des fêtes

**EXPO**

**Vendredi 26 juin**  
Kermesse  
Sou des écoles  
Place Jérôme Cavalli



**Mardi 14 juillet**

Festif d'artifice intercommunal  
Manthes



**Du vendredi 17 au dimanche 19 juillet**  
Vogue  
Place Jérôme Cavalli

**Samedi 5 et dimanche 6 septembre**  
Mécanibourse  
Club autostalgie  
Salle des fêtes



**Samedi 5 septembre**  
Forum des associations  
Saint-Sorlin-en-Valloire



**Vendredi 11 septembre**  
Concours de pétanque semi nocturne  
CSL  
Place Jérôme Cavalli

## Calendrier de l'automne 2026



**Dimanche 4 octobre**  
Rando cyclo et pédestre  
Stade de foot

**Vendredi 16 octobre**  
Boum d'Halloween  
Sou des écoles  
Salle des fêtes



**Dimanche 25 octobre**  
Bourse aux jouets  
Comité des fêtes  
Salle des fêtes



**Dimanche 8 novembre**  
Matinée choucroute  
Club de l'amitié  
Salle des associations



**Mardi 11 novembre**  
Commémoration  
Place Jérôme Cavalli



**Dimanche 15 novembre**  
Matinée boudins  
CSL  
Salle des fêtes

**Vendredi 27 novembre**  
Vente de fromages  
Sou des écoles  
Salle associations



**Samedi 29 novembre**  
Repas des aînés  
Salle des fêtes

**Samedi 5 décembre**  
Illuminations  
Comité des fêtes  
Salle des fêtes



**Vendredi 11 décembre**  
Fête de Noël  
Sou des écoles  
Salle des fêtes

**Dimanche 13 décembre**  
Matinée tête de veau  
CSL  
Stade de foot



**Vendredi 18 décembre**  
Soirée de Noël  
Valloire Loisirs  
Salle des fêtes



## PORTE DE DrômArdèche communauté de communes

**QUELLES AUTORISATIONS POUR VOS TRAVAUX ?**  
En cas de travaux, les travaux sont soumis à autorisation préalable.  
• Autorisation de travaux : permis de construire, permis d'aménager, permis de modifier l'aspect extérieur, etc.  
• Autorisation de travaux : permis de construire, permis d'aménager, permis de modifier l'aspect extérieur, etc.  
• Autorisation de travaux : permis de construire, permis d'aménager, permis de modifier l'aspect extérieur, etc.



### PARTICIPEZ AU FESTIVAL AMASCÈNE 2026 !

Le festival d'artistes amateurs Amascène, organisé par Porte de DrômArdèche, recherche de nouveaux talents pour son édition 2026. Rendez-vous à Saint-Sorlin-en-Valloire les 29 et 30 mai pour deux jours de découverte artistique !

Danse, chant, théâtre, photo, peinture... toutes les disciplines artistiques sont les bienvenues. Ce festival met à l'honneur les associations et artistes amateurs du territoire et leur offre une belle occasion de valoriser leur talent, rencontrer d'autres passionnés et se faire connaître du public. Le festival s'adresse à toutes les compagnies et artistes amateurs affiliés à une association dont le siège se trouve dans l'une des 34 communes de Porte de DrômArdèche.

Vous voulez participer ? Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 février 2026. Pour vous inscrire,

rendez-vous sur : [www.porte-de-dromardeche.fr](http://www.porte-de-dromardeche.fr). Venez partager votre passion et vivre l'expérience Amascène !



## UN NOUVEAU PLAN POUR AMÉLIORER LE LOGEMENT À PORTE DE DRÔMARDÈCHE

Les élus de Porte de DrômArdèche ont adopté un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2025-2031. Ce plan, construit avec les élus et les acteurs du logement, a pour but de faciliter l'accès à un logement de qualité pour tous. Concrètement, ce programme prévoit :

- La rénovation des logements existants, qu'ils soient privés, communaux ou sociaux.
- La lutte contre les logements indignes, dégradés ou vacants.
- Le renforcement des aides pour le logement social, afin d'aider les familles et personnes les plus fragiles.

Au total, Porte de DrômArdèche prévoit la construction de 1 500 nouveaux logements sur six ans, avec un budget de 13 millions d'euros pour mettre ce plan en oeuvre.

### Des aides financières importantes

Pour vous aider dans vos démarches, soutenir votre pouvoir d'achat mais aussi lutter contre les logements mal isolés et vieillissants, la Communauté de communes propose différentes aides pour vous permettre de rénovier votre logement plus facilement.

### Pour qui ?

- ▶ Propriétaires (occupants ou bailleurs) d'un logement situé en Porte de DrômArdèche
- ▶ Avec ou sans conditions de ressources



### À qui s'adresser ?

**GRATUIT**

## OBJECTIF HABITAT

Porte de DrômArdèche

**04 75 23 54 46**

habitat@portededromardeche.fr

1. CONTACTEZ la cellule OBJECTIF HABITAT de la communauté de communes pour connaître votre éligibilité.
2. PROFITEZ D'UN CONSEIL TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF selon votre projet.
3. BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE FINANCIÈRE.

**Ne débutez pas vos travaux avant de nous contacter !**



## AMÉLIOREZ votre HABITATION

—PORTE DE—  
**DrômArdèche**  
communauté de communes

## OBJECTIF HABITAT

Porte de DrômArdèche

**04 75 23 54 46**

www.portededromardeche.fr

CONSEILS SUR VOTRE PROJET

AIDES FINANCIÈRES

## —PORTE DE— DrômArdèche

communauté de communes

### CHANGER SON SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Vous possédez un chauffage ancien et polluant ? Profitez d'une aide de 1 000 € à 4 000 € pour remplacer votre chaudière au fioul, votre ancienne chaudière à gaz ou à bois par un système plus performant et moins polluant : biomasse, solaire, géothermie.

### ENGAGER UN PROJET

Vous avez un projet d'agrandissement ou de construction ? Prenez rendez-vous gratuitement avec notre architecte conseil. Il pourra, à la suite d'une visite, vous fournir des préconisations et indications techniques, des orientations pour le choix des matériaux.

## Quelles sont les différentes aides ?



### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Soyez accompagnés dans vos travaux de rénovation énergétique ! Bénéficiez d'une aide de 2 000 € à 7 000 € de la Communauté de communes (cumulables avec les dispositifs nationaux) et d'un accompagnement technique gratuit (visite, estimation des coûts et du gain énergétique, plan de financement, aide à l'élaboration des demandes de subventions, suivi des travaux).

### ADAPTER VOTRE HABITATION

Personnes âgées ou en situation de handicap, votre habitation n'est plus adaptée ? Des aides existent pour vous aider à rester chez vous : installation d'une douche, d'un monte-escaliers, de rampes d'accès... La Communauté de communes vous aide et vous accompagne pour trouver d'autres financements (sous conditions de ressources).

### REEMPLACER UN CHAUFFAGE D'APPOINT

Vous envisagez de remplacer votre ancienne cheminée à foyer ouvert par un chauffage d'appoint plus performant et moins polluant ? La Communauté de communes vous aide avec 250 € à 500 € pour l'achat d'un insert à bûches ou d'un petit poêle.

### VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LE NIVEAU D'ISOLATION DE VOTRE TOITURE ?

Contactez votre mairie ou Objectif Habitat pour obtenir les résultats de la thermographie aérienne réalisée par la Communauté de communes en janvier 2022. Ces photos aériennes, délivrées sur justificatif de domicile ou titre de propriété, vous permettront d'identifier les déperditions de chaleur de votre toiture.



**Vous cherchez un EMPLOI ?  
une ALTERNANCE ?  
des SALARIÉS ?**

**OBJECTIF EMPLOI**  
Porte de DrômArdèche

**04 75 23 54 44**  
[www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

en partenariat avec  



**OBJECTIF EMPLOI**

La communauté de communes vous accompagne gratuitement, en mettant en relation directe les personnes en recherche d'emploi ou d'alternance et les entreprises qui recrutent en Porte de DrômArdèche.



**Pour vous inscrire, 3 solutions :**

- Par téléphone au 04 75 23 54 44
- Par mail à [emploi@portededromardeche.fr](mailto:emploi@portededromardeche.fr)
- Sur notre site [www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

en partenariat avec  

## PLAN SOBRIÉTÉ DANS LES PISCINES

Les équipements aquatiques de Porte de DrômArdèche ont fermé leurs portes temporairement ; le 1er décembre pour le centre aquatique bleu rive et le 22 décembre pour la piscine des collines. Ces fermetures s'inscrivent dans un plan sobriété énergétique instauré depuis plusieurs années par la communauté de communes. Les réouver-

tures seront rythmées par des promotions, des jeux concours, des rendez-vous pour 2026 ! Les équipes donnent rendez-vous aux nageurs dès le 5 janvier au centre aquatique bleu rive à Saint-Vallier et dès le 23 février à la piscine des collines à Châteauneuf-de-Galaure. Suivez toute l'actualité des piscines sur [piscines.portededromardeche.fr](http://piscines.portededromardeche.fr) et sur leur page facebook.



**VALORSOL**  
ENVIRONNEMENT

[VALORSOL-ENVIRONNEMENT.FR](http://VALORSOL-ENVIRONNEMENT.FR)

**CRÉATEUR  
DE SOLUTIONS  
POUR VOS DÉCHETS**

**PRODUCTEUR  
DE MATIÈRES PREMIÈRES  
SECONDAIRES**

## Lutte contre l'Ambroisie



L'Ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

**L** Ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement le sud-est de la France.



### Identifier l'Ambroisie :

#### Ses Feuilles:

- profondément découpées
- vertes sur les 2 faces
- Pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle)



#### Sa Tige:

- Plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.

Attention, l'ambroisie peut aussi être confondue avec l'armoise vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.

### Un problème de santé publique :

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m<sup>3</sup> d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Auvergne-Rhône-Alpes, 13 à 21% de la population est touchée.

### Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de semences : plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 semences par pied. Les semences, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux public. La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte curative pour empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambroisie quand elle est présente).

L'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

### Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à la [plateforme interactive de signalement ambroisie](https://www.signalement-ambroisie.fr)

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie par 4 canaux différents :



[www.signalement-ambroisie.fr](https://www.signalement-ambroisie.fr)



[contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)



09 72 37 68 88



Application smartphone  
iOS et Android

Chaque signalement est transmis à la commune concernée, qui met en œuvre les actions permettant de l'éliminer.



**SIGNALE TON FRELON**

**Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?**

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)



**FRELON ASIATIQUE**



**NID PRIMAIRE**



**NID SECONDAIRE**



**GDS**  
Associés  
Rhone Alpes



**D.E. Façade**

Ravalement de façade  
Isolation thermique par l'extérieur

Ravalement de façade  
Isolation thermique par l'extérieur  
Joint de pierre - Peinture extérieure

04.26.05.22.45

[www.defacade.com](http://www.defacade.com)

367 Rue Gaspard Monge  
38550 Saint Maurice l'Exil



## ARCHER VALLOIRE GALAURE

### C'EST QUOI ?

Archer Valloire Galaure est une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) qui emploie du personnel sur :

- Des **missions ponctuelles** de quelques heures ou à la journée, sur un ou plusieurs jours voire plusieurs semaines, selon les besoins des clients, sur des postes d'Agent d'entretien, de restauration scolaire, d'Employé communal, d'Aide ménagère ou Auxiliaire de vie chez des particuliers, en passant par l'industrie, etc.
- Des **postes de travail** de 32h/semaine dans un atelier de sous-traitance industrielle ou encore en chantier espaces verts.
- C'est aussi une **orientation** de nos salariés vers nos partenaires, afin de solutionner les problématiques personnelles et/ou professionnelles qu'ils rencontrent et qui constituent un frein vers leur retour à l'emploi.

### POUR QUI ?

Nos clients sont les collectivités, associations, en-

treprises, artisans, agriculteurs, particuliers, etc.

### C'EST OÙ ?

Archer Valloire Galaure est basée à **Serves-sur-Rhône** au 331 Route Nationale 7

### Vous êtes demandeur d'emploi

L'inscription à Archer se fait par l'intermédiaire de nos partenaires :

France Travail, Mission Locale, CAP'EMPLOI, CMS... et après un entretien individuel, sur rendez-vous, au sein d'Archer.

### Permanences sur différents sites UNIQUEMENT sur RDV :

France Services à Saint-Vallier  
Mission Locale à Saint-Vallier  
Local DAH à Saint-Rambert d'Albon  
CMS Hauterives

### EN BREF

Pour plus de renseignements pour votre **recherche d'emploi** ou pour votre **recherche de personnel** contactez-nous au :

**04 75 03 74 96**



## MAISON MEDICALE DE GARDE

### Saint-Vallier

La Maison Médicale de Garde de Saint-Vallier sera ouverte en soirée (19h/22h) du lundi au vendredi.

Les patients sont reçus à l'hôpital, dans le bâtiment des consultations à côté des urgences.

Comme auparavant, la Maison Médicale de Garde reste ouverte les samedis après-midi et dimanches toute la journée.

### L'accès à la MMG est régulé par le centre 15.

Le 15 vous proposera la solution la plus adaptée à vos besoins (Conseil/surveillance, consultation, orientation vers les urgences, etc.)

**Attention : aucun RDV ne sera donné sur place.**

L'appel du 15 ne donnera pas automatiquement lieu à une consultation à la MMG.

### Beaurepaire

Consultation médicale sans rendez-vous, les lundis et jeudis chaque semaine de 10h à 22h.

#### En cas de besoin d'une consultation dans les 24 heures :

Maison Médicale de Garde de **Saint-Vallier** (26240)  
Rue de l'Hôpital  
- En semaine : de 19h à 22h  
- Le samedi : de 12h à 20h  
- Le dimanche et jours fériés : de 8h30 à 20h

Maison Médicale de **Garde de Romans-sur-Isère** (26100)  
607 avenue geneviève de gaule anthoniaz  
- En semaine : de 20h à minuit  
- Le samedi : de 12h à minuit  
- Le dimanche et les jours fériés : de 8h à minuit

Maison Médicale de Garde d'**Annonay** (07100)  
1 Rue du Bon Pasteur, 07100 Annonay  
- le samedi de 12h à 20h  
- le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

#### En cas de besoin de consultation dans les 72 heures :

sous réserve de créneau disponible

**Beaurepaire** (38270)  
60 av d la valloire 04 74 79 19 19  
Horaires d'ouverture :  
10 h à 22 h le lundi et le jeudi

**Péage de Roussillon** (38550)  
8 rue de la gare 04 28 72 03 50  
Horaires d'ouverture :  
7j/7 de 10 h à 22h

**ST Étienne de st geoirs** (38590)  
5 rue octave chenevas 04 28 72 03 50  
Horaires d'ouverture :  
7j/7 de 10 h à 22h

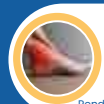


Pharmacie de garde :  
04 75 03 02 53

En cas d'urgence dentaire



Drôme 04 75 40 82 82  
Ardèche 04 75 33 03 54



En cas d'entorse ou de mal de dos :  
Un kinésithérapeute peut vous recevoir à partir du 15 juillet  
Rendez-vous au 06 66 96 90 25

Aucune de ces solutions ne correspond à votre situation  
Appelez le 15 (SAS - Service d'Accès aux Soins)

## DECLARATIONS PREALABLE DE TRAVAUX

Il y a eu 57 déclarations préalables de travaux déposées sur la commune.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

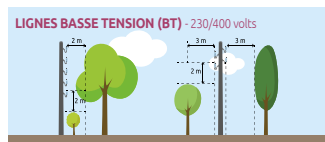
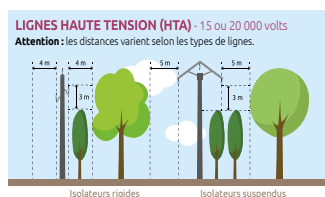
| DATE DE DÉPÔT | DEMANDEUR                    | LIEU                     | PROJET                                               | ACCORD      |
|---------------|------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------|-------------|
| 02/01/2025    | EARL DU GRAND BOIS           | 100 Chemin du Grand Bois | Extension hangar création magasin                    | Défavorable |
| 10/02/2025    | COMMUNE DE LAPEYROUSE MORNAY | 63 Route de Moras        | Réhabilitation d'un bâtiment en commerce et logement | Favorable   |
| 23/04/2025    | COSTET Virginie              | 1436 Route des Perdrix   | Régularisation                                       | Favorable   |
| 26/06/2025    | SARL TOUTPAM                 | 455 Route des Peupliers  | Extension bâtiment existant                          | Favorable   |

## ENEDIS : REGLES D'ELAGAGE ET D'ENTRETIEN DES HAIES

Plaquette disponible sur le site Enedis [https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis\\_plaquette\\_elagage.pdf](https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf)

### Les règles et les distances

#### Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

#### DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

| Réseau        | Câble nu | Câble isolé             |
|---------------|----------|-------------------------|
| Basse tension | 1 m      | 0 m (pas de frottement) |
| Haute tension | 2 m      | 0 m (pas de frottement) |

#### Règles de sécurité

##### À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dénançage" d'Enedis.



#### CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

#### CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

#### CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

### Les responsabilités



#### L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :  
 ■ la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;  
 ou  
 ■ le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT\* sur [www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr)

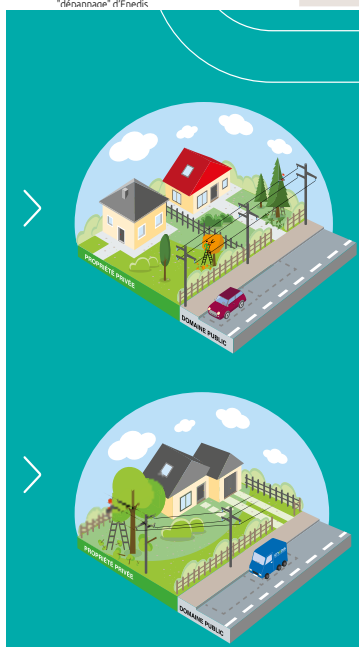
\* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



#### L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »



Enedis  
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Information  
Enedis

### « Enedis à mes côtés », une application d'Enedis pour simplifier la vie

Enedis propose une nouvelle version de l'application destinée à simplifier les démarches et la prise de contact avec ses services, information coupures, accompagnement en ligne. Cette application est une boîte à outils utile et intuitive.

Les fonctionnalités principales sont :

○ Développement d'un jeu de données techniques, l'application Enedis à mes côtés permet d'apporter des réponses rapides et précises aux demandes des utilisateurs.

- Le diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis et les différents prestataires.
- Le suivi des coupures d'électricité sur le réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant.
- En cas d'intervention répétée lors du passage du technicien en charge du réseau, la transmission des index d'un compteur en toute autonomie.
- La mise en relation facilitée avec un conseiller qui pourra répondre aux besoins du ménage.
- Une FAQ et une liste d'autres conseils d'urgence dans le domaine de la prévention des risques électriques travaux à proximité des lignes, élagage, etc.
- La recherche des coupures de niveau d'une commune est désormais également possible au niveau d'une rue.
- Pour compléter la liste des coupures, l'application affiche également celles-ci sur une carte géolocalisée, qui montre tout son intérêt notamment en géolocalisation.
- Le technicien a aussi la possibilité d'accéder à l'historique des adresses et de nombreuses recherches et de les ajouter à ses favoris.

Une application professionnelle disponible sur l'App Store, Google Play et Windows Phone.

## URBANISME INFRACTIONS

Un certain nombre de constats d'infraction au code de l'urbanisme ont été effectués. Des courriers de demande de régularisation ont été envoyés à plusieurs propriétaires suite à ces constats.

Les constats de conformité de travaux seront désormais systématiques après chaque dépôt de Déclaration d'Achèvement de Travaux.

## MUR DE CLÔTURE

Afin de faire respecter les règles fixées par le PLU, la création ou la modification des clôtures est soumise à une déclaration préalable.

## NUISANCES

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 26-2023-07-11-00002 en date du 11 juillet 2023**



Réglémentant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme

**Les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, **ne peuvent être effectués que de 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**

## Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés. ABOIEMENTS CHIENS

Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, dans une cour ou dans un jardin, ou dans un enclos attenant ou non à une habitation.

## DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

## CONTENEUR TEXTILE

Le conteneur appartenant à La Croix Rouge situé près de l'Agence Postale Communale va être retiré, il n'en restera donc plus qu'un.

Si celui-ci est plein, il est possible de déposer vos textiles dans des conteneurs prévus à cet effet à la déchetterie.

## BRÛLAGE (voir calendrier ci dessous)

Arrêté préfectoral n°2013-114-007

Tout brûlage de déchets verts et végétaux, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur est interdit selon l'arrêté n°2013-114-007, dans tout le département de la Drôme, et cela en vue de préserver la qualité de l'air.

### DEPARTEMENT DE LA DROME

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux pour des usages professionnels agricoles et forestiers ou lorsqu'il y a obligation légale de débroussaillage, 50 m autour des habitations, installations.

Dispositions applicables à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "espaces sensibles"

Arrêté préfectoral n°2013 057-0026 du 26 février 2013

| PERSONNES                                       | Mois         | Janvier                                                                                                                                                                                                                     | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|-------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| NON Propriétaires                               | Article 4    | INCINERATION DE VEGETAUX                                                                                                                                                                                                    |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
| Propriétaires et leurs ayants droit             | Articles 8-9 | INCINERATION DE VEGETAUX PAR VENT FORT (> 40 km/h) OU EPISODE DE POLLUTION DE LA QUALITE DE L'AIR                                                                                                                           |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
|                                                 | Article 9    | INCINERATION DE VEGETAUX PAR VENT FAIBLE (< 40 km/h) ET HORS EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE                                                                                                                             |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
| FORMALITES à accomplir avant toute incinération |              | <b>FEUX INTERDITS</b>                                                                                                                                                                                                       |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
|                                                 |              | Dépôt obligatoire contre récépissé d'une déclaration en mairie du lieu de l'incinération, au moins 48 heures à l'avance. Double à envoyer à la DDT de la Drôme par Fax : 04.81.66.80.80 ou mël : ddt-sefen-pf@drome.gouv.fr |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |
|                                                 |              | Incinération libre, sous la responsabilité du propriétaire ou ayant-droit                                                                                                                                                   |         |      |       |     |      |         |      |           |         |          |          |

Compléments d'informations : D.D.T. de la Drôme - Pôle Forêt - 4 Place Laennec - BP 1013 - 26015 VALENCE Tél. : 04.81.66.81.70

### DEFINITIONS

Période rouge "très dangereuse" : Juillet - Août

Période orange "dangereuse" : Février - Mars

Espaces sensibles : Bois, forêts, plantation, reboisements, landes, maquis et garrigues  
Les vergers régulièrement entretenus sont exclus.

**LES INCINERATIONS SONT AUTORISEES A PARTIR DE 09H DU MATIN JUSQU'A LA FIN DU JOUR**

**LE BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DE L'ENTRETIEN DES JARDINS, PARCS, EST INTERDIT: déchetterie, broyage,compostage**

## LES MARIAGES



Il y a eu 4 mariages sur la commune et 3 hors commune

Madame Marjory DE-SOUSA et Monsieur Ludovic GOEURY  
21 juin 2025

Madame Sarah ALLEGRE et Monsieur Stéphane GARNIER  
le 2 août 2025

Madame Anaïs BENE et Monsieur Kevin LEFEUVRE  
le 23 août 2025

Madame Emeline REVERCHON et Monsieur Frédéric-Léopold DAMBREVILLE  
le 6 septembre 2025



Madame Cécilia VALLON et Monsieur Alexandre LUCAS  
le 19 avril 2025 à Jarcieu

Madame Anne-Marie SANIMORTE et Monsieur Alain RICOUARD  
le 16 août 2025 à Jarcieu

*Sont publiés uniquement les mariages pour lesquels nous avons eu l'autorisation des mariés.*



Sarah ALLEGRE et Stéphane GARNIER



Anaïs BENE et Kevin LEFEUVRE



Emeline REVERCHON et Frédéric-Léopold DAMBREVILLE

## LES NAISSANCES

Il y a eu 5 naissances sur la commune.

Alice et Angel BOIREL-GHESQUIERE nées le 17 juillet 2025  
chez Stéphanie GHESQUIERE et Raphaël BOIREL

*Sont publiées uniquement les naissances pour lesquelles nous avons eu l'accord express des parents.*

## LES DÉCÈS

Il y a eu 6 décès sur la commune

Monsieur Georges BRUNET, 82 ans,  
le 22 avril 2025

Madame Eliane JULLIEN née GRIFFAUD, 72 ans,  
le 24 juin 2025



Monsieur Joël MOYROUD, 78 ans,  
le 9 mars 2025

Monsieur Yves NIVON, 82 ans,  
le 20 octobre 2025

*Sont publiés uniquement les décès pour lesquels nous avons eu l'accord de la famille.*

## RECENSEMENT

Chaque jeune, de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, muni de sa carte d'identité, de son livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ils ne peuvent s'inscrire sur l'espace jeune de majdc.fr avant un délai de 3 à 6 mois qu'après leur recensement. En effet, un délai est nécessaire au Centre du Service National pour le traitement des fichiers que vous nous transmettez. Ils ne doivent pas contacter le CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de leur département pour toutes informations concernant la JDC. Nous vous rappelons que les administrés doivent contacter le centre du service national de Lyon uniquement :

- Par téléphone au 04.37.27.25.07
- Par mail sur [csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr)
- ou par [majdc.fr](http://majdc.fr)

BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
C'EST OBLIGATOIRE

JDC  
OBJECTIF CITOYEN  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

POPULAIRE  
MILITAIRE

SGA  
JANVIER 2026

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

| LUNDI                          | MARDI                          | MERCREDI | JEUDI                          | VENDREDI                       | SAMEDI |
|--------------------------------|--------------------------------|----------|--------------------------------|--------------------------------|--------|
| 8h30 à 11h30<br>et 14h à 15h45 | 8h30 à 11h30<br>et 14h à 15h45 | Fermé    | 8h30 à 11h30<br>et 14h à 15h45 | 8h30 à 11h30<br>et 14h à 15h45 | Fermé  |

La levée du courrier s'effectue à **14h30 du lundi au vendredi et à 10h30 le samedi.**

### De nombreux services vous sont proposés :

#### Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration, ...)

#### Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
  - des demandes de services liées au CCP
  - des procurations liées aux services financiers
  - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

*Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.*



### CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSPORT

Les pièces à fournir pour une nouvelle carte ou un renouvellement sont :

- Ancienne carte d'identité
- Justificatif de domicile : une facture d'électricité n'est pas acceptée en tant que justificatif
- Copie acte de naissance de moins de 3 mois pour une nouvelle carte

Plusieurs Mairies sont équipées de l'appareil biométrique et propose ce service.

Vous pouvez contacter les Mairies de Saint-Rambert d'Albon, Beaurepaire ou encore Saint Vallier.

Il faut au préalable prendre RDV pour déposer un dossier.

- **Mairie de Saint-Rambert d'Albon** : 04.75.31.01.92

Détail sur le site : <https://www.ville-st-rambert.fr>

- **Mairie de Beaurepaire** : 04.74.79.22.60

Détail sur le site : <https://ville-beaurepaire.fr/>

- **Mairie de Saint-Vallier** : 04.75.23.07.66

Détail sur le site : <https://www.saintvallier.fr/>

**Pré demande en ligne** : <https://ants.gouv.fr>



### CARTE GRISE

Pour effectuer une demande de carte grise, lors de l'acquisition d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux possibilités qui s'offrent à vous sont :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- auprès d'un garagiste agréé au SI (Système d'Immatriculation des Véhicules)





## Bibliothèque Communale

Dès le mois de JANVIER 2026, votre bibliothèque change d'horaires.

Les jours d'accueil restent les mêmes MERCREDI et SAMEDI de 10h00 à 12h00.

Vous aurez la possibilité d'emprunter 5 ouvrages de votre choix pour une durée de 21 jours.

Ce changement fait suite à plusieurs demandes de lectrices et lecteurs.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer, dans un moment de convivialité, et pourquoi pas, venir étoffer l'équipe de bénévoles.

Durant l'année 2025, nous avons reçu un auteur de bandes dessinées suite à une exposition sur les handicaps en collaboration avec l'établissement Grand Ouest de BEAUREPAIRE qui a été vue par environ 200 personnes (enfants et adultes),

Nous avons organisé le concours des lanternes de la fête des lumières.

Plusieurs projets sont en préparation pour cette nouvelle année :

- Exposition sur l'eau avec le soutien de la communauté de communes.
- « Rencontre avec » ... Cette rencontre se ferait sous forme d'échanges.

Toutes les suggestions sont les bienvenues.

Nous vous souhaitons une heureuse année riche en lecture.



## AEP l'Élan de la Valloire

Depuis le dernier Dîner-Concert du 8 Février 2025 à Epinouze, nous n'avons pas organisé d'autres manifestations ni en Valloire, ni au Chalet des Hugues. Comme nous vous l'avions déjà annoncé, nous avons mis en vente le grand chalet pour ne garder que le petit chalet Madone. Nous n'avons donc fait que des travaux d'entretien, débroussaillage et nettoyage intérieur, afin que le chalet soit plus présentable et accueillant.

A ce jour, le chalet n'est toujours pas vendu, mais nous gardons l'espoir de le vendre avant fin 2025 ou début 2026. Dès la vente réalisée, nous reprendrons les travaux concernant l'intérieur du chalet Madone qui avaient été stoppés au moment du Covid, et que nous n'avions pas pu poursuivre par manque de finances.

Nous vous annonçons dès maintenant :

- notre soirée Dîner Concert le Samedi 7 Février 2026 à Epinouze, animée par le groupe de musique Unisson.
- l'Assemblée Générale le samedi 28 Mars 2026 à Lapeyrouse.

Si vous souhaitez adhérer (15€ l'année) ou faire un don à l'association, vous pouvez contacter Yvette MONTLUET

au 06 32 00 06 27  
ou Odile FLEURY-MAGNAT  
au 06 08 85 30 44.



Dans l'attente, nous adressons à tous les lecteurs nos Meilleurs Vœux de Bonne Année et Bonne Santé pour 2026.



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

## Association gym volontaire, marche active

Une rentrée tonique avec 70 participants déjà inscrits !  
Merci pour votre confiance et votre énergie !



Les cours hebdomadaires ont repris !  
Vous pouvez nous rejoindre tout au long de  
l'année ! N'hésitez pas à venir tester !



**La rando carnaval en février !**  
Réservez déjà votre date !  
Nous organiserons notre 9<sup>ème</sup> Rando Carnaval le dimanche  
**22 février !**

Au programme : une balade déguisée, de la bonne  
humeur, et l'assiette du randonneur à l'arrivée. Petits et  
grands sont les bienvenus

*Venez nous rejoindre*  
**Pour bouger  
EN MUSIQUE !**

**LAPEYROUSE-MORNAY**

**1ER COURS GRATUIT**

**LUNDI**  
De 20h à 21h  
**DANCE  
CARDIO**

**RENFORCEMENT  
MUSCULAIRE  
STEP  
CIRCUIT TRAINING**

**JEUDI**  
De 20h à 21h

**VENDREDI**  
De 18h30 à 20h30  
**MARCHE  
ACTIVE**

**TARIFS: LUNDI ET/OU JEUDI 90 EUROS  
VENDREDI 10 EUROS**

**RENSEIGNEMENTS: 06-31-08-29-97  
ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE  
INSCRIPTION POSSIBLE EN COURS D'ANNEE**

## Quartier Les Morelles

**Samedi 05 juillet 2025**, environ 60 adultes et enfants se sont retrouvés à l'occasion du traditionnel repas de quartier.

Comme les années précédentes, nous avons invité à notre repas les quartiers voisins Les Brosses et Brûlefer. Au menu : Salades composées et crudités - Cochon à la broche - Pommes de terre sautées - Fromage - Gâteau aux fruits - Café.

Après le repas, un jeu de casse-boîtes et un concours de pétanque ont été organisés pour continuer la journée. Remise des coupes en fin de soirée aux gagnants du concours pétanque : cette année les finalistes étaient Julien et Michel contre Robert et Geoffrey.

Le soir, un repas a été servi pour finir ensemble cette magnifique journée.

Merci à M. et M<sup>me</sup> FAURE pour nous avoir prêté le terrain, remercions également l'ensemble des personnes qui se sont investies pour la réussite de cette journée (mise en place, préparation, service du repas et rangement).

Rendez-vous en 2026 début Juillet, pour une nouvelle édition de notre repas de quartier

-----  
Samedi 18 octobre 2025, 56 participants à notre traditionnelle soirée choucroute.

Merci à Christelle de nous recevoir chez elle pour cette soirée. Merci également à l'ensemble des organisateurs.

Manifestations du quartier à venir :

- Mars 2026 Matinée boudin chez Sylvie et Marius Girard
- Début Juillet 2026 : Repas de quartiers
- Octobre 2026 : Soirée choucroute



## Club Auto Nostalgie 26

Le club AUTONOSTALGIE 26 a vécu un développement spectaculaire en 2025.

Repris au mois de Janvier par la nouvelle équipe, il est passé de 16 adhérents à 53. 4 Jeunes de moins de 30 ans dont deux demoiselles, sont venus rejoindre le groupe et donner un nouvel élan au club.

Des actions auprès d'AFIPH et d'EHPAD ont été menées dans le but de faire profiter de notre passion à des personnes qui n'en ont pas ou plus la possibilité.

Le club a également organisé des sorties touristiques durant lesquelles nous avons pu visiter bon nombre de sites et/ou musées tels que le musée du car à VANOSC, le musée de la mine à la MURE, la descente d'une partie de la N7 avec la visite du musée du nougat ainsi que du musée de l'aviation de chasse à Montélimar...

Cette année deux manifestations locales ont été mises en place au sein de la commune, la matinée DIOT et

notre MECANIBOURSE annuelle organisée sur 2 jours, avec bon nombre d'animations et un fantastique concert de blues rock avec le groupe DEVIL JO, précédé d'un succulent repas, préparé par notre adhérent et traiteur habituel.

L'équipe technique a également eu le plaisir de remettre en route une FORD T du début du XX<sup>ème</sup> siècle, et redonner vie à cette voiture qui était une sortie de grange.

Fort du travail mené tout au long de l'année et de la satisfaction rencontrée par ces actions, l'équipe est motivée pour mettre en place de nombreuses sorties pour 2026 et permettre à nos anciennes de rouler.

Deux dates importantes sont déjà programmées, le 18 Avril 2026 pour notre matinée dégustation et les 05 et 06 Septembre 2026 pour la MECANIBOURSE.

Le président  
Jean-Marie PARISSEAUX

## Sou des Ecoles

L'année se termine pour le Sou des Ecoles et on enchaîne déjà avec la suivante !

Une année 2024/2025 de consolidation pour le Bureau en place depuis septembre 2023. Le défi a été relevé encore cette année et tous les voyants ont terminé au vert !

Avec les traditionnelles manifestations du début d'année (La matinée boudins, la vente de fromage du Vercors et la boum du Carnaval), le Sou a pu compter encore et toujours sur la participation des parents, des enfants mais aussi des habitants de la commune.

La soirée de Pâques, avec un spectacle de Clown offert par le Sou aux enfants de l'école, le concours de Pé-tanque du mois de Mai et la Kermesse de l'école à la fin du mois de Juin, ont permis de clôturer cette année en beauté !

Un grand merci à la municipalité et au Comité des fêtes pour leur soutien, à l'équipe enseignante pour leur collaboration et à l'ensemble des personnes qui ont répondu présent et qui contribuent de près ou de loin à la vie du Sou !

Le Sou a également eu la chance de participer à l'organisation de la Vogue du village en juillet.

Une première expérience enrichissante et très positive ! Nous remercions les autres associations organisatrices ainsi que la Mairie pour leur confiance et leur bienveillance !

L'année 2025/2026 a débuté avec l'élection du nouveau Bureau lors de l'Assemblée Générale annuelle, dès le mois de septembre.

Le Bureau en place a été reconduit dans son intégralité, pour la troisième et dernière année de son mandat.

En septembre 2026, il faudra procéder à l'élection d'un nouveau bureau pour 5 places des six prévues au Bureau de l'association.

Le calendrier a ensuite été validé pour les mois à venir et plusieurs événements auront lieu tout au long de l'année. L'objectif reste identique aux statuts de l'association : récolter un maximum de fonds à destination des enfants afin de financer des ateliers découverte, des projets pédagogiques et les sorties scolaires organisées par l'équipe enseignante.

La première partie de l'année scolaire s'est terminée en décembre et trois manifestations ont été organisées par le Sou des Ecoles : la boum d'Halloween a rencontré un véritable succès et a été suivie par la vente de fromage du Vercors puis la magique journée de Noël qui s'est terminée, cette année, par une soirée dans la salle des fêtes.

Les manifestations de la seconde partie de l'année vont s'organiser petit à petit avec la matinée boudins du 18 janvier, la boum du carnaval de février, soirée de Pâques lors du mois d'Avril et bien évidemment la Kermesse de fin d'année !

Nouveau challenge pour une nouvelle année ! Comme toujours nous pourrons compter sur la solidarité des bénévoles du Sou pour nous prêter main forte et la participation des parents et des habitants de la commune pour jouer le jeu à chaque manifestation.





**HAUTERIVES  
CHAUFFAGE**

**PLOMBERIE  
ENERGIE RENOUVELABLE  
RAMONAGE  
CLIMATISATION  
DEPANNAGE**

80 Impasse de Fourmière - 26390 HAUTERIVES  
[www.hauteriveschauffage.com](http://www.hauteriveschauffage.com)  
Tel : 04 75 03 05 88  
[contact@hauteriveschauffage.com](mailto:contact@hauteriveschauffage.com)



## Club Sportif Lapeyrouzien

**Une nouvelle saison 2025-2026 commence pour le Club Sportif Lapeyrouzien.**

Une équipe sénior engagée en D5 entraînée par Thibaud et coachée par Cédric et Thibaud le dimanche. Les entraînements se déroulent le mardi et vendredi de 19h30 à 21h.

Malheureusement l'équipe U17 n'a pas été reconduite par manque d'effectif mais certains joueurs ont prolongé l'aventure avec l'équipe sénior.

Une journée a été consacrée à quelques travaux d'entretien au stade municipal « MARCEL CROS » notamment le nettoyage et désinfection des vestiaires, buvette et wc, réfection des peintures de la main courante et des cages, réorganisation des panneaux de nos partenaires. A noter : la bonne participation des joueurs et des dirigeants.

De plus le décompactage de la pelouse avec incorporation de sable a été effectué par l'entreprise Laquet. Lors de l'assemblée générale marquant la fin de la saison 2024-2025, le bureau du CSL a été reconduit en intégralité :

- Président : Marius GIRARD
- Vice-président : Jérôme CLAVEL
- Secrétaire : Geoffray GIRARD
- Secrétaire adjoint : Michel JOVANOVIC
- Trésorier : Cédric MALLEIN-GIRIN
- Trésorier adjoint : Dylan HERAUT

Un grand merci à Serge VALLON, notre arbitre de touche, qui a décidé de prendre du recul, après des années de fidélité au club en tant que dirigeant et c'est Marc qui a repris le drapeau de touche.

Également un grand merci à la municipalité, aux supporters présents le dimanche pour encourager notre équipe et présents lors de nos manifestations et à nos partenaires.



Pour info, de nouveaux partenaires ont rejoint le club visible aux abords du stade. Toutes ces bonnes volontés sont essentielles pour faire vivre et pérenniser notre association créée en 1938.

Les manifestations auront lieu tout au long de l'année, tout comme les rencontres sportives et seront affichées sur le panneau lumineux placé devant la salle des fêtes. Vous pouvez également télécharger l'application panneau pocket pour avoir en temps réel toutes les informations sur votre mobile.

Dates des manifestations pour info :

- Matinée caillettes le 08 février 2026
- Journée pétanque le 06 ou 07 juin 2026
- Vogue le 17-18-19 juillet 2026
- Concours de pétanque le 11 septembre 2026
- Matinée boudin le 15 novembre 2026
- Matinée à définir le 13 décembre 2026

Pour suivre toutes les dates des rencontres et les résultats, vous pouvez également vous rendre sur « comité Drome-Ardèche de Football » Division 5, poule B.

L'association sportive du CSL compte sur vous et n'hésitez pas à rejoindre un club familial en contactant les membres du bureau.

Alors « sportez vous bien » et on compte sur vous.

*Le bureau du CSL*



**MAÇONNERIE NEUF ET RENOVATION  
TOITURE - TERRASSEMENT - DEMOLITION  
VRD - ASSAINISSEMENT**



**04 74 59 26 51 - 06 14 82 13 19  
chenavier.caraz@orange.fr**

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

## Pédalons pour eux

ASSOCIATION PÉDALONS POUR EUX  
455 ROUTE DES PEUPLIERS  
26210 LAPEYROUSE MORNAY

### Pédalons pour eux : une année 2025 sous le signe du partage, du vélo et de la solidarité

L'association Pédalons pour eux poursuit avec passion la mission qu'elle s'est donnée depuis sa création : **promouvoir le vélo pour tous** à travers des événements conviviaux, accessibles et solidaires. Avec **80 adhérents en 2025**, (contre 63 en 2024), la dynamique ne cesse de croître, témoignant de l'enthousiasme collectif pour le vélo... et pour les belles causes que nous soutenons.

Comme chaque année, en décembre, notre communauté a élu l'**association Les Môm'en Couleurs**, basée à Nevers, comme bénéficiaire 2025. Cette structure, créée par des soignantes du service pédiatrie, apporte couleur, joie et réconfort aux enfants hospitalisés, tout en réalisant leurs rêves après leur sortie.

Puis les événements se sont enchaînés tout au long de l'année :

- **En janvier** par un moment fort : la **remise d'un chèque record de 15 500 €** à **Noéline en Chœur**, l'association alsacienne œuvrant pour la création d'une maison de fin de vie pour les enfants que nous avons soutenue en 2024.
- **En mars**, la **Randonnée Nocturne** à Manthes. Malgré la neige tombée le matin même, une centaine de courageux se sont élancés sur les circuits balisés dans une ambiance chaleureuse. L'effort a été récompensé par un bon bol de soupe servi à l'arrivée ! Cette soirée a permis de récolter **1 700 €**, lançant ainsi la cagnotte de l'année.
- **En mai**, la **Balade intergénérationnelle** a réuni une soixantaine de cyclistes âgés de 5 à 70 ans qui ont parcouru les 22 km aller-retour de Moras jusqu'au parc de Bougé-Chambalud. Au programme : pique-nique tiré du sac, boissons offertes par l'association, animations pour les enfants et convivialité pour tous.
- **En juin**, notre **Road Trip sur la Loire à Vélo** (480 km de Nevers à Angers) a rassemblé 60 cyclistes venus de toute la France, dans une aventure humaine et solidaire. Une expédition de 8 jours rythmée par les rencontres, la solidarité, la bonne humeur et la découverte des magnifiques paysages ligériens. Chaque kilomètre pédalé a contribué à faire grimper la cagnotte grâce à la vente de nos porte-clés solidaires, ajoutant **3 000 € supplémentaires** à la somme totale.
- **En septembre**, les adhérents ont profité d'un **week-end vélo de 110 km** le long des routes d'Ardèche. Un moment privilégié entre passionnés. Rires, entraide et complicité ont rythmé ces deux jours.



- **En octobre**, la **Journée Vélo Passion** à Lapeyrouse a clôturé l'année avec 216 participants - marcheurs et cyclistes - L'ambiance conviviale, les échanges, la tombola et les rires ont permis de récolter **3 000 € supplémentaires** pour l'association soutenue.

Tout au long de l'année, les sorties mensuelles – organisées chaque premier dimanche du mois – ont rythmé la vie de nos adhérents. Accessibles à tous, elles offrent à chacun l'occasion de (re)découvrir notre territoire à vélo, sans chrono ni esprit de compétition, simplement pour le plaisir de pédaler ensemble, que l'on soit adepte du vélo musculaire ou électrique.

Cette année 2025 se clôture donc sur une note de gratitude et de fierté.

**Merci à nos bénévoles** pour leur implication sans faille, à **nos sponsors et partenaires** pour leur précieux soutien, **aux entreprises locales et commerçants** pour leurs dons, et à nos adhérents pour leur enthousiasme et leur énergie communicative.

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour une **année 2026** tout aussi riche, avec cinq grands temps forts à noter :

- 31 janvier : Soirée de remise de fond pour les Mom'n Couleurs
- 21 mars : Nocturne Vélo & Marche
- 31 mai : Balade familiale
- 13 au 20 juin : Road Trip à vélo
- 4 octobre : Journée Vélo Passion





Valloire Loisirs

Une association intercommunale  
au service de l'animation locale

#### PERMANENCE D'ACCUEIL :

140 rue de la Mairie Bâtiment de la Mairie 1<sup>er</sup> étage  
(ascenseur) EPINOUBE

Tél : 04 75 31 76 83 / 06 80 46 04 05

Courriel : [assoc.valloireloisirs@orange.fr](mailto:assoc.valloireloisirs@orange.fr)

Site : [www.valloireloisirs.fr](http://www.valloireloisirs.fr)

Accueil, inscriptions activités, spectacles

**RACHEL PESSEAS 06 80 46 04 05**

Accueil de loisirs directeur, espace Jeunes (Inter'Val)

**YANN COASSE 06 32 63 62 54**

Espace Inter'Val (parentalité, famille, jeunesse, numérique)

**INGRID FHAL 06 81 25 58 12**

#### N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER !

**VALLOIRE LOISIRS** vous propose tout au long de l'année des activités de loisirs, des ateliers pour partager et consommer autrement, des spectacles (comédie itinérante de Valence et autres compagnies), des projections avec la rencontre des réalisateurs, des expositions (salon des jeunes en juin, salon de peinture en septembre)

**STAGES A LA JOURNÉE**, le samedi : Mosaïque, Yoga, Arts plastiques, Vannerie...

**LE CENTRE DE LOISIRS** accueille les enfants à partir de 3 ans de 7h 30 à 18h, le mercredi et les petites vacances scolaires au groupe scolaire d'Epinouze et 4 semaines durant l'été à Saint Sorlin

**L'espace INTER'VAL 150 route de la Valloire St Sorlin en Valloire (en face du collège)**

Un lieu où l'on se sent accueilli, sans pression, ni jugement et où l'on se retrouve le temps de cet « Inter 'val » pour



faire une pause, trouver des ressources, prendre du temps et partager.  
(Espace familles, jeunesse, espace numérique)

#### PROCHAINES MANIFESTATIONS : SPECTACLES

« **Le joueur de cartes** » Luc Charreyron Vendredi  
23/01/2026 20h30 salle des fêtes de Moras

**Comédie Itinérante « Abécédaire musical »** Mercredi  
18/3/2026 20h Salle des fêtes Lapeyrouse Mornay

**Comédie itinérante « Barbara »** Mercredi 22/04/2026  
20h Salle des fêtes d'Epinouze

#### PROJECTIONS

« **Les trésors de Kairouan** » Jeudi 5/3/2026 14h30 salle  
des fêtes Manthes

« **Pygmées** » Jeudi 16/4/2026 14h30 Salle des fêtes  
EPINOUBE

#### EXPOSITION

**39<sup>ème</sup> salon des Jeunes** du 13/6 au 28/6/2026 Samedi  
et Dimanche de 16h à 19h et sur rendez vous

#### RENDEZ VOUS

**Assemblée générale de l'association** : Vendredi  
13/3/2026 à 18h30 salle des fêtes de Lapeyrouse Mornay

**Soirée cinéma familiale Jeudi 23/7/2026** : 1<sup>ère</sup> partie  
musicale à 20h, film à 22h en partenariat avec la CCP-  
DA Parc communal de Manthes

**CHARPENTIERSSONNAY**  
HILAIRE & FILS

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

**04.74.84.12.60**

[contact@charpentierssonnay.fr](mailto:contact@charpentierssonnay.fr)



## Club de l'amitié

### Une co-présidence au Club de l'Amitié de Lapeyrouse-Mornay

Au printemps dernier, le Club de l'Amitié a eu la tristesse de perdre son Président Georges BRUNET. Il avait marqué son passage par son empathie, sa gentillesse et son dévouement. Il était pour le Club ce qu'il était dans la vie.

Le jeudi 18 septembre, les 64 membres étaient réunis en Assemblée Générale Extraordinaire dans le but d'élire un nouveau Président.

En présence de Madame le Maire, et d'Annie BÉGOT, Adjointe, Jean-Claude SCHWARTZMANN a été élu jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire du mois de janvier 2026.

Ses remerciements sont allés à son Prédécesseur et aux adhérents qui lui ont fait confiance. Il a demandé ensuite la création d'un poste de co-présidence : Andrée Brunet, pour sa connaissance du terrain, son ancienneté au Club et son vaste réseau de connaissances a été choisie pour cette mission.

Les activités annuelles ont rythmé la vie du Club, à savoir les repas Grenouilles, Cabri, Paëlla, Pique-Nique qui s'est terminé, avec l'accord des enseignants, en ce dernier jour de classe par une distribution de bonbons aux écoliers, et leurs parents.

Début octobre, le club a organisé un voyage dans l'Ain. Une cinquantaine de personnes du Club de l'Amitié et des communes environnantes ont profité d'une visite guidée pédestre de Vonnas, réputé grâce à la notoriété du chef français Georges Blanc et également classé « Village fleuri quatre fleurs ». Le déjeuner s'est déroulé à l'Auberge de Montessuy à Chatillon sur Chalaronne où le poulet et le gratin de Bresse étaient à



l'honneur. S'en est suivi pour l'Après-Midi une visite guidée du Domaine des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon, et sa maison d'habitation avec cheminée sarraisine classée monument historique en 1938.

Au mois d'octobre, une proposition a été faite par les co-Présidents : faire un don pour chaque partie de jeux (cartes, boules, dés, etc...) qui sera redistribué auprès d'organisme de recherche médicale.

Le dimanche 9 novembre 2025, la traditionnelle distribution de choucroute a fait l'unanimité. 200 parts ont été vendues. Cette manifestation permet au Club de maintenir une comptabilité raisonnable.

Le repas de fin d'année s'est déroulé à la Salle Marcel Cros. Ont été mis à l'honneur 4 octogénaires et 2 septuagénaires. La décoration de la salle nous a été offerte par le magasin « Graine d'Idée » de Jarcieu.

Pour clôturer l'année, dégustation de bûches le jeudi 18 décembre pour se retrouver en pleine forme le jeudi 15 janvier 2026 à partir de 14h en Salle des Associations.

Les Co-Présidents, le bureau, les adhérentes et les adhérents du Club de l'Amitié vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes et une belle nouvelle année



**LAPEYROUSE TAXIS**

**06 88 83 91 81 / 06 63 84 93 93**

Taxis conventionnés toutes caisses d'assurance maladie  
(Hôpitaux, chimio, rayons, dialyses...)

Agrée assistances automobiles/Liaison gares/aéroports

[www.lapeyrousetaxis26.fr](http://www.lapeyrousetaxis26.fr)

## Paroisse Notre Dame de la Valloire

### C'est la rentrée !

L'automne s'installe doucement, les agendas se remplissent, et chacun reprend le chemin de ses projets. En cette période de reprise, c'est aussi l'occasion de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur sur les beaux moments vécus ensemble cette année.

Parmi eux, nous retenons particulièrement **le repas solidaire organisé par le Secours Catholique** le 5 avril dernier, au profit des sinistrés de Limony et de Mayotte, touchés par de graves inondations. Ce fut un moment chaleureux, rassemblant plus de 120 personnes dans une ambiance conviviale. Grâce à la générosité de tous, 2 100 € ont été récoltés. N'oublions pas aussi de parler de ces magnifiques moments vécus encore cette année lors du **pèlerinage de Chatenay ou à Lourdes**, du soutien précieux apporté à la Paroisse par le **Père Victor** venu du Cameroun pendant l'été, de la soirée africaine organisée par l'association **APIZS** laquelle a aussi récolté près de 2200 € pour soutenir différentes initiatives de développement local au Burkina Faso, notamment l'apiculture et de la permaculture intégrée.

Comme chaque année, la **Ronde des Clochers**, une belle marche fraternelle ouverte à tous, a eu lieu dimanche 14 septembre au départ d'Anneyron. Trois circuits ont été proposés : 8, 15 ou 21 km. Un ravitaillement a été offert tout au long du parcours, et une exposition était présentée à l'église d'Anneyron. Un moment idéal pour allier marche, rencontre et découverte !

Autre sujet, nous tenons à rappeler que l'église est un lieu ouvert à tous.

Grâce à l'engagement fidèle d'une bénévole, l'église est ouverte régulièrement. Elle demeure un espace d'accueil, de silence et de paix, accessible à chacun : un lieu où l'on peut venir se poser, réfléchir, prier ou simplement respirer.

Dans ce monde souvent pressé, il est précieux de pouvoir s'arrêter, se recentrer, et se rappeler l'importance de l'écoute : s'écouter soi-même, mais aussi être attentifs les uns aux autres. Ensemble, cultivons cette attention mutuelle qui tisse le lien entre les cœurs et fait vivre notre communauté. L'église était également ouverte en soirée le 8 décembre à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception en signe de lumière et d'espérance pour tous.

### Et si on parlait des funérailles religieuses ?

Un sujet délicat, mais important. Beaucoup se posent des questions : **comment organiser des funérailles religieuses ? Faut-il forcément un prêtre ? Peut-on faire appel à un laïc ?**

Oui, c'est possible, et nous sommes là pour vous accompagner dans cette démarche, avec respect et bienveillance. Nous souhaitons également rappeler ce qu'est le casuel, cette participation financière demandée à l'occasion des funérailles. Le casuel sert à faire vivre matériellement la paroisse : il contribue notamment à l'entretien des églises, à la rémunération des

frais liés au service (lumières, chauffage, déplacements...), et à soutenir la mission de l'Église dans son ensemble.

Le montant indiqué est indicatif : chacun est libre de donner ce qu'il peut et veut. **Ne vous privez pas de funérailles religieuses pour des raisons financières** : l'important est d'honorer dignement la mémoire de la personne disparue.

D'autre part, lorsqu'une cérémonie de funérailles a lieu sans célébration eucharistique, une messe est célébrée ultérieurement à l'intention du défunt, à une date choisie par la famille. Par ailleurs, les défunts de l'année sont nommés lors de la messe de la Toussaint, à laquelle les familles sont invitées par courrier à se joindre.

N'hésitez pas à nous contacter : nous sommes disponibles pour répondre à vos questions et vous aider à préparer au mieux la cérémonie y compris le choix musical.



### CONTACTS :

#### L'équipe paroissiale

Jacqueline Clot-Durbet 06.25.52.60.52

Martine Durand 06.71.06.59.15

Marie Hélène Mueton 04.75.31.98.65

Brigitte Bousquet 06.62.53.53.21

#### Maison paroissiale d'Anneyron :

9 place de l'église 04.75.31.50.79

Accueil les mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 11h30

Email. ndvalloire@wanadoo.fr

Site internet ndvalloire-valence-cef.fr

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

## Comité des Fêtes

Le dimanche 13 avril a eu lieu la brocante, il y avait une vingtaine d'exposants. Le beau temps était au rendez-vous. 83 parts de paëlla à emporter ont été préparées par M. Alain JULLIEN.

Le samedi 21 juin a eu lieu la fête de la musique. Nous avons dû interrompre la soirée car un tourbillon de vent violent s'est localisé sur notre commune comme une mini tornade.

Cette année la vogue a été organisée par plusieurs associations : le Sou des écoles, le Club sportif Lapeyrouisien et le Comité des fêtes. Nous remercions chaleureusement Mme le Maire et les adjoints pour leur implication lors des réunions en Mairie pour l'organisation de la vogue. Un grand merci aux bénévoles pour leur aide pendant ces trois jours.

La bourse aux jouets a été annulée par manque d'exposants.



Nous avons organisé le samedi 6 décembre les illuminations. Il y avait un spectacle pour les enfants suivi des plateaux repas (croziflette, diots, clémentines, papillotes) avec un orchestre MEDLEY et PHIL'MUS.

Nous remercions l'association du Sou des écoles pour la vente de crêpes.

### LOCATIONS :

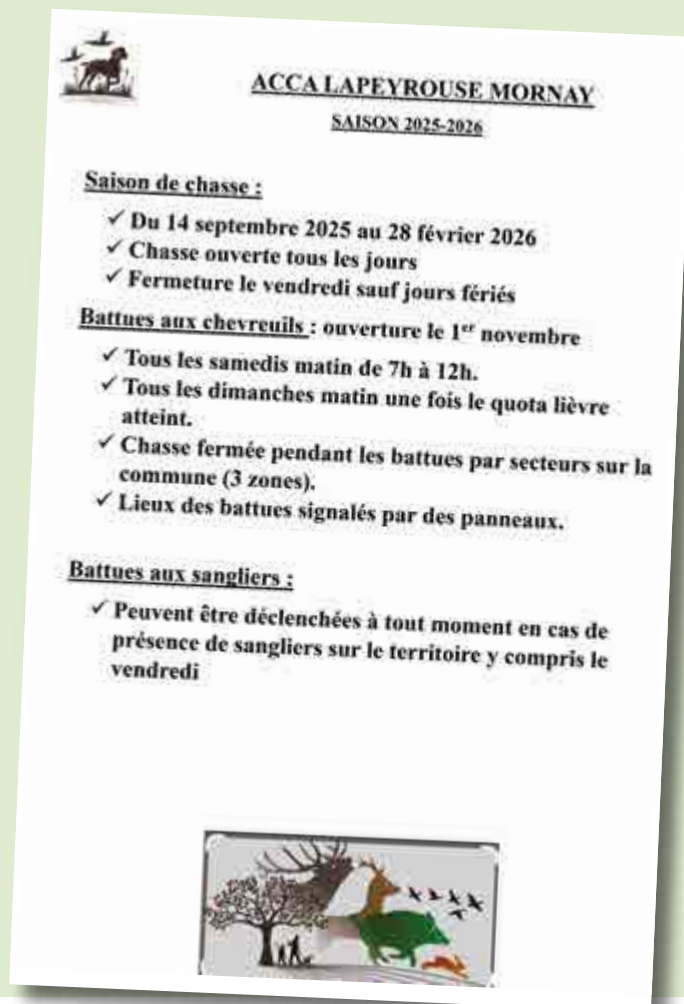
Si vous êtes intéressés pour de la vaisselle, la chambre froide, les chapiteaux, barnum..., vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Nadine GOUDARD au 06.31.08.29.97

« N'hésitez pas à venir nous rejoindre au Comité des fêtes »

L'Assemblée Générale aura lieu le 13 février à 19h.

Le bureau et les membres vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

## ACCA Lapeyrouse Mornay



**GENDARMERIE** 17  
 Brigade de MORAS 04 75 31 90 61  
**SAMU** 15  
**POMPIERS** 18  
 Centre de Secours de la Valloire 26210 MORAS

**LAPEYROUSE / MAIRIE** 04 75 31 90 90  
**ECOLE PUBLIQUE** 04 75 31 95 77  
**CANTINE et GARDERIE** 06 37 49 52 15  
**BIBLIOTHEQUE** 04 75 31 99 67  
**AGENCE POSTALE COMMUNALE** 04 75 31 36 82

**ENEDIS (raccordements)** 09 70 83 19 70  
**ENEDIS (dépannage)** 09 72 67 50 26  
**LINKY** 0 800 05 46 59

**EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR** 04 69 66 35 00  
 18 Avenue de la Gare 07104 ANNONAY  
**ORANGE** 39 00

**DÉCHETTERIE** 04 75 31 75 95  
 « Les Petites Epines Bénites » 26210 ST SORLIN

**VALLOIRE LOISIRS** 04 75 31 76 83

**HOPITAL DE ST VALLIER** 04 75 23 80 00  
 rue P. Valette

**URGENCES DE ST VALLIER** 04 75 23 80 50  
**HOPITAL DE VIENNE** 04 74 31 33 33  
 Mont Salomon

**HOPITAL D'ANNONAY** 04 75 67 35 00  
 rue Bon Pasteur

**CLINIQUE CÔTE DU RHÔNE** 04 74 29 28 28  
 ROUSSILLON

**CABINET INFIRMIERS** 04 75 31 64 72  
 ST SORLIN en VALLOIRE

**LAPEYROUSE TAXI** 06 63 84 93 93  
 LAPEYROUSE-MORNAY 06 88 83 91 81

**CARSAT** 39 60  
 35 rue Maurice Flandin 69436 LYON cedex 03

**AESIO SANTE** 04 75 02 73 79  
 ST SORLIN en VALLOIRE

**ASSISTANTE SOCIALE** 04 75 68 83 77  
 Centre Médico Social HAUTERIVES

## MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

accueil@mairie-lapecyrousemornay.fr

www.mairie-lapecyrousemornay.fr

**CENTRE DES IMPÔTS** 04 75 05 80 00  
 BP 109 Quai Ste Claire  
 26100 ROMANS S/ ISERE

**PREFECTURE DE LA DROME** 04 75 79 28 00  
 Alertes Météo et autres 08 21 80 30 26  
 3 Boulevard Vauban  
 26030 VALENCE cedex 9

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DROME** 04 75 79 26 26  
 VALENCE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES** 04 81 66 80 00  
 VALENCE

**SERVICE CADASTRE** 04 75 79 51 60  
 Impôts Fonciers  
 15 Av. de Romans 26000 VALENCE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE** 04 26 52 21 61  
 Protection des Populations  
 33 Av. de Romans 26000 VALENCE

**AGENCE RÉGIONALE SANTÉ** 04 75 79 71 00  
 Rhône-Alpes  
 13 Av. Maurice Faure 26000 VALENCE

**FRANCE TRAVAIL** 09 72 72 39 49  
 ROMANS SUR ISERE

**CPAM** 36 46

**CAF** 32 30  
 10 Rue Marcel Barbu 26023 VALENCE

**MDA** 04 75 75 21 10  
 VALENCE

**TRIBUNAL D'INSTANCE** 04 75 02 09 17  
 ROMANS SUR ISERE

**TRIBUNAL JUDICIAIRE** 04 75 75 49 49  
 VALENCE

**DRÔME SOLIDARITÉS** 04 75 79 70 09

**SNCF** 36 35

**ALLO SERVICE PUBLIC** 39 39  
 Une première réponse à vos questions administratives

**MAISON FRANCE SERVICES** 04 75 68 36 48

**DROME AMENAGEMENT HABITAT** 04 75 81 78 00  
 Saint Vallier

**ADN FIBRE** 04 82 48 00 18  
 Eligibilité

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PDA** 04 75 23 45 65

**SPANC** 04 75 31 78 39

**OBJECTIF EMPLOI** 04 75 23 54 44

**OBJECTIF HABITAT** 04 75 23 54 46